



*Fouille du sous-sol de l'ancienne église paroissiale*

# Veyras

Muzot, chapelle Sainte-Agnès

Analyse des élévations et exploration du sous-sol  
(Interventions archéologiques 2002 - 2003)

A. Antonini, J.-C. Moret

Décembre 2004



**VEYRAS**  
**MUZOT, CHAPELLE STE-AGNÈS**

**Analyse des élévations et exploration du sous-sol**  
**(interventions archéologiques 2002-2003)**

A. ANTONINI, J.-C. MORET

Décembre 2004

## TABLE DES MATIERES

- 1. Introduction**
  - 1.1. Remerciements
  - 1.2. Historique de l'édifice
  - 1.3. Stratégie de fouille et déroulement des travaux
  
- 2. L'ancienne église paroissiale**
  - 2.1. Description architecturale
    - Plan et dimensions*
    - Les fondations*
  - 2.2. Aménagements intérieurs
    - Le mur du chancel*
    - Les niveaux de circulation intérieurs et les témoins de l'utilisation du sanctuaire*
  - 2.3. La séquence de couches associée à l'église paroissiale
  
- 3. La chapelle votive du XVIIIe siècle**
  - 3.1. Plan et dimensions de l'édifice
  - 3.2. Description des façades
    - La façade occidentale*
    - Les façades nord et sud de la nef*
    - Le pignon oriental de la nef*
    - Le chevet*
    - La toiture*
  - 3.3. Aménagements intérieurs
    - La clôture du chœur*
    - L'autel*
  - 3.4. La séquence des couches associée à la chapelle votive
  
- 4. Les sépultures**
  - 4.1. Le cimetière intérieur
    - La tombe du niveau I intérieur (phase 1)*
    - Les tombes du niveau II intérieur (phase 2)*
    - Les tombes du niveau III intérieur (phase 3)*
    - Les tombes du niveau IV intérieur (phase 4)*
  - 4.2. Le cimetière extérieur
    - Les niveaux supérieurs correspondant à la chapelle*
    - Les niveaux inférieurs correspondant à l'église*
    - Les tombes du niveau 1 extérieur (phase 1)*
    - Les tombes du niveau 2 extérieur (phase 1?)*
    - Les tombes du niveau 3 extérieur (phase 2)*
    - Les tombes du niveau 4 extérieur (phase 3)*
    - Le caveau situé au pied de la façade occidentale*
    - Datation des tombes extérieures*
    - Les autres aménagements extérieurs*
    - Les perturbations récentes du cimetière*
  
- 5. Le mobilier**
  - Principaux objets découverts en fouille*
  - Mesures de conservation*
  
- 6. Bilan**
  
- 7. Figures**
  
- 8. Annexes**
  - Listes des unités de terrain, des couches, des tombes, des relevés et du mobilier*

## 1. INTRODUCTION

La restauration de la chapelle Ste-Agnès de Muzot s'est échelonnée sur 3 ans (2002-2004). Ce fut une occasion inespérée d'approfondir nos connaissances sur l'origine et l'histoire de cet édifice dont les grandes étapes évolutives sont jalonnées par différentes sources historiques.

Le décrépiage des façades extérieures de la chapelle a débouché sur une étude détaillée des élévations, tandis que la vidange complète de l'édifice a permis, pour la première fois, de fouiller en profondeur le sous-sol de la nef et du chœur. La découverte de plusieurs niveaux de tombes et la mise au jour des maçonneries de l'ancienne église paroissiale justifient, à elles seules, les choix effectués sur le terrain et les options prises par les responsables du projet.

### 1.1. REMERCIEMENTS

Étant donné la nature de l'édifice, les travaux ont été effectués sur mandat des Monuments Historiques (MM. R. Bucher et J.-C. Balet) et de l'Archéologie Cantonale du Canton du Valais (M. F. Wiblé), sous le contrôle des autorités communales et de la commission culturelle de Veyras, ceci en étroite collaboration avec l'architecte responsable du projet, M. Pierre-Olivier Genoud.

Nous tenons ici à remercier les autorités de Veyras de l'intérêt qu'elles ont manifesté tout au long des travaux et de l'appui sans réserve qu'elles nous ont apporté, parfois au prix de sacrifices financiers ou de certains bouleversements de l'agenda des travaux. Nous voudrions adresser des remerciements particuliers à M. P.-O. Genoud pour la coordination sans faille qu'il a assurée, les moyens techniques qu'il a bien voulu mettre à notre disposition et le temps précieux qu'il nous a consacré. Un grand merci également à l'historien G. Cassina qui a bien voulu nous éclairer sur certains rites funéraires propres au Moyen Âge. Nos remerciements vont également à M. A. de Preux, président de la commune de Veyras et à MM. J.-Ch. Antille, B. Z'gaggen et C. Kessler, conseillers municipaux chargés du suivi du chantier, qui ont pris en considération l'importance du site et permis les fouilles, ainsi qu'à M. R. Zumturm, curé de la paroisse.

### 1.2. HISTORIQUE DE L'ÉDIFICE

La chapelle actuelle de Veyras remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle aurait été construite par le sautier Nicolas Im Winkelried, de Venthône, sur l'emplacement d'une ancienne église paroissiale, en remerciement de la guérison d'un mal qui l'avait frappé à cet endroit sur le chemin de Miège. La date de 1781 est généralement retenue pour sa bénédiction, sur la base de la date figurant dans l'inscription du retable (cartouche de la prédelle).

L'église paroissiale apparaît dans les textes dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Si l'existence d'une seigneurie épiscopale de *Musotte* est attestée dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, la première mention d'une église à Muzot remonte au 30 octobre 1326 (*ecclesie Beate Agnetis de Moiot*), date à laquelle elle fait l'objet d'un leg testamentaire de la part de Françoise d'Abli, veuve d'Aymon de Morestel<sup>1</sup>. L'édifice est alors placé sous le patronage de Sainte-Agnès, mais les sources ne précisent pas de quand date la construction de l'édifice. Il convient de souligner que les églises de *Villa* et de *Musotte* paraissent avoir été réunies très tôt pour l'administration, du fait de l'insuffisance des bénéfices. Cet état de fait paraît déjà exister au début du XIV<sup>e</sup> siècle, sans qu'on sache à quand il remonte exactement<sup>2</sup>. En 1403, Pierre de Cresco, prieur dominicain du couvent de la Madeleine à Lausanne, « à la demande de Jean Raymondinot de la paroisse de Musot » donne *ad opus et decorem ecclesie de Moiat* (Muzot) deux reliques, l'une du doigt de St Sébastien et l'autre de Ste Agnès<sup>3</sup>. En 1415, l'état de l'église Ste-Agnès est tel qu'il nécessite des travaux de réparation et on en profite pour fonder un autel secondaire<sup>4</sup>. Dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, l'ancien vocable de Ste Agnès est remplacé par celui de St Sébastien que l'on trouve attesté en 1509<sup>5</sup>. L'église est de nouveau réparée en 1472. Il faut attendre le 19 mars 1509 pour

<sup>1</sup> G. Cassina, Note d'histoire, in: *Chapelle Ste Agnès à Musot*, Dossier établi par P.O. Genoud en vue du projet de restauration de la chapelle, Veyras 2000 ; F.-O. Dubuis et A. Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin...*, Vallesia, L (1995) p.182 ; Gremaud III, p.512, *Doc. n° 1542*.

<sup>2</sup> F.-O. Dubuis et A. Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin: recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Troisième partie : Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales*, Vallesia, L (1995), p.185.

<sup>3</sup> Selon un document retrouvé en 1990 dans le reliquaire du maître-autel de Venthône.

<sup>4</sup> F.-O. Dubuis et A. Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin...*, Vallesia L (1995), p.184.

<sup>5</sup> J.-E. Tamini, *Essai de monographie de Sierre*, Saint-Maurice, 1930, p.47.

voir une ordonnance de Mathieu Schiner imposer à *Villa* l'entretien d'un second prêtre (vicaire), à charge pour celui-ci de s'arranger avec le curé de *Musotte* pour desservir les deux églises<sup>6</sup>. Vers 1600, la dîme de *Musotte* est rachetée par les habitants. La dernière mention d'un curé de *Villa et Musotte* date de 1654 ; il s'agit de Mathias Will qui fondera plus tard, en 1687, un vicariat à Sierre. Le 29 novembre 1660, suite au dépeuplement progressif de *Musotte* (peut-être précipité par les épidémies de peste qui semblent avoir affecté la région de manière endémique aux XVIe et XVIIe siècles, notamment en 1629 et 1639), Venthône obtient, par décret d'Adrien IV de Riedmatten, le transfert du centre paroissial. Ce transfert vers Venthône devient effectif en 1662<sup>7</sup>. En 1667, Veyras tente vainement de constituer une paroisse indépendante, après avoir obtenu avec *Villa* et Venthône une partie des fonds de l'ancien bénéfice curial de *Musotte*, mais l'entreprise n'aboutit pas. Puis, l'église disparaît des sources et sombre progressivement dans l'oubli. Elle est qualifiée de *vieille* en 1705 où elle sert de repère pour localiser un raccard<sup>8</sup> : ce terme est à nouveau utilisé en 1737, 1754 et 1764. A la fin du XVIIIe siècle, le sautier Nicolas In Winkelried, communier de Venthône, décide d'ériger une chapelle votive sur son emplacement, sous le vocable de la Présentation de Marie (21 novembre), ceci en remerciement de la guérison miraculeuse d'un mal qu'il croyait incurable. L'édifice est béni en 1781<sup>9</sup>.

### 1.3. STRATEGIE DE FOUILLE ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

Profitant de la rénovation du sanctuaire, un mandat de surveillance archéologique a été attribué au bureau TERA Sàrl (Sion), par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, ceci dans le but d'approfondir nos connaissances sur la chapelle et ses origines. Les travaux d'archéologie s'échelonnèrent de manière discontinue sur près d'une année, entre le mois de mai 2002 et le mois d'avril 2003, en fonction des aléas du chantier. L'année 2002 fut consacrée à la fouille partielle du cimetière extérieur et à l'étude des élévations de la chapelle, l'année 2003 à l'exploration du sous-sol intérieur.

Les travaux de terrain débutèrent le 17 mai 2002, à l'occasion de la pose d'un drainage extérieur le long de l'édifice. La surveillance ayant rapidement révélé la présence de tombes étagées sur plusieurs niveaux, il s'ensuivit une campagne d'analyses archéologiques et l'ouverture de tranchées d'environ 1 mètre de largeur au pied des façades nord et sud. Ces travaux se poursuivirent jusqu'au 28 mai 2002 avec l'exploration partielle des surfaces extérieures situées respectivement au pied du chevet et de la façade occidentale. De nouvelles tombes et diverses structures (murs, fossés et chenaux anciens) furent mises en évidence à cette occasion. La découverte la plus spectaculaire de cette première tranche de travaux fut la mise au jour, le 14 juin, d'un ancien caveau maçonné adossé contre la base de la façade occidentale ; cette structure contenait les restes d'au moins cinq individus inhumés en extension ou dont les os avaient été réduits.

Enfin, l'étude détaillée de l'élévation de la chapelle fut réalisée dans le courant du mois de septembre, après décrépiage des façades.

Après une interruption de quatre mois, la fouille reprit le 20 janvier pour une dizaine de jours (20 au 28 janvier 2003). Le but de cette nouvelle intervention était de sonder l'espace intérieur de l'édifice. Plusieurs tranchées furent réalisées dans le sol du chœur et de la nef, mettant en évidence l'existence d'une épaisse séquence archéologique et la présence de tombes bien conservées. Devant ce constat, il fut décidé, en accord avec l'archéologue cantonal et l'architecte, d'enlever la chape en ciment de 1947 et de procéder à une fouille du sous-sol du chœur et de la nef. Celle-ci s'échelonna du 17 mars au 16 avril. Elle permit non seulement de préciser le plan de l'ancienne église paroissiale, mais également de découvrir un véritable cimetière intérieur, avec des tombes étagées sur plusieurs niveaux et de divers types.

<sup>6</sup> F.-O. Dubuis et A. Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin...*, Vallesia, L (1995) p.183, d'après Albert Büchi, *Urkunden und Akten zur Walliser Geschichte des 15./16. Jahrhunderts*, in BWG (Blätter zur Walliser Geschichte), V, 1920, pp.293-296.

<sup>7</sup> Archives de Venthône, mentionnées par J.-E. Tamini, *Essai de monographie de Sierre*, Saint-Maurice, 1930, p.163.

<sup>8</sup> Archives bourgeoises de Venthône, P19, 16 juin 1705, Visite épiscopale, f°7 ; Idem, P24, pp.9-11 ; P31, pp.6-8 ; P35, 4<sup>v</sup>-5<sup>v</sup>.

<sup>9</sup> AES, 136/1, 1794, *Status ecclesiae*. – Id., 136/102, 12-13 août 1794, Visite épiscopale. – Id., 136/3, 1820, *Relatio status*, et 136/72, 1<sup>er</sup> – 2 juin 1820, Visite épiscopale : premières mentions du vocable, sur lequel l'iconographie du maître autel ne laissait aucun doute.

## 2. L'ANCIENNE EGLISE PAROISSIALE

### 2.1. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

L'analyse archéologique des maçonneries de la chapelle a permis de mettre au jour, sous l'emprise du bâtiment, les fondations et la base de l'élévation de l'ancienne église paroissiale. Malgré l'arasement que ces murs ont subi lors des travaux de constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont suffisamment bien conservés pour permettre de reconstituer le plan général de l'ancien édifice abandonné au XVII<sup>e</sup> siècle (voir **fig. 1 à 6**).

Les maçonneries anciennes sont conservées sur une hauteur qui varie d'une façade à l'autre, en raison de la forte déclivité du terrain : en moyenne 1,5 m du côté ouest, 1,8 m au nord, 1 m sous le chevet et plus de 3 m du côté sud. De manière générale, la jonction entre ces maçonneries et l'élévation de la chapelle baroque présente un niveau d'arase plus ou moins régulier qui montre que les murs ont été volontairement écrêtés et aplanis pour servir de soubassement à la chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Plan et dimensions**

L'édifice est constitué d'un vaisseau unique prolongé par une abside semi-circulaire légèrement plus étroite qui se raccorde à la nef par deux petits épaulements de 0,25 m. La nef présente un plan légèrement trapézoïdal qui va en se rétrécissant vers l'est, aucune des façades n'étant parfaitement d'équerre l'une par rapport à l'autre. Intérieurement, elle présente une largeur comprise entre 4,40 et 4,70 m pour une longueur maximale de 9 m du côté sud et de 8,20 m du côté nord. Quant à l'abside, ses dimensions intérieures sont de 3,70 m au niveau de l'épaulement pour une profondeur maximale de 2,10 m dans l'axe du chevet<sup>10</sup> (**fig. 15 à 17**).

#### **Les fondations**

Les fondations sont implantées à une profondeur de 0,60 m dans des loëss (terrain naturel en place). Du côté extérieur, elles n'ont pu être observées qu'en façade nord. Côté sud, elles sont enfouies trop profondément et sont masquées par les coffres dallés du premier niveau d'inhumation (niv. 1 extérieur). Le ressaut de fondation n'est pas visible en façade ouest, mais seulement sur le pourtour est.

Les murs sont construits en petit appareil, avec des assises horizontales constituées majoritairement de dalles et de petits moellons de schistes à peine dégrossis, superposés en lits réguliers et liés par un mortier de chaux blanchâtre. On note également quelques rares blocs de tufs et de gros galets englobés dans les maçonneries (**fig. 12 et 13**). Ces murs présentent une épaisseur moyenne régulière comprise entre 0,70 et 0,80 m au niveau de la première assise de l'élévation, tant dans la nef qu'au niveau de l'abside. Au niveau du chaînage avec les épaulements de la nef, le mur de l'abside s'épaissit légèrement à sa base (0,85 m).

Du côté extérieur, seuls le chevet et la façade sud possèdent un ressaut de fondation (respect. 0,10 et 0,15 m de largeur). Les façades nord et ouest en sont dépourvues dans la mesure où l'église y est ancrée dans le terrain naturel, contrairement à l'abside et à la façade méridionale qui sont installées dans la pente. D'autre part, la fondation du mur méridional (**fig. 1, 3 et 5, M8D**) présente un caractère plus massif que celle de l'abside et des autres façades (modules supérieurs à 30 cm contre 15 à 20 cm pour le chevet et les autres murs). Cet appareillage et le ressaut extérieur permettaient ainsi de mieux asseoir le bâtiment du côté aval, là où la différence de niveau est la plus grande. Du côté intérieur, seul le mur du chevet présente un ressaut (0,06 m de largeur), les fondations de la nef étant alignées sur le parement interne de l'élévation.

A l'extérieur, la césure entre la fondation et la maçonnerie construite hors sol correspond à la ligne marquée par le ressaut (limite entre les maçonneries **M8D** et **M8A**). Les premières assises de

---

<sup>10</sup> Dimensions de l'ancienne église :

Nef : Longueur intérieure (jusqu'à l'épaulement) : côté nord 8,20 m, côté sud 9,00 m.

Longueur extérieure : côté nord 9,50 m (épaulement restitué), côté sud 10,60 m.

Largeur intérieure : 4,70 m à l'ouest / 4,40 m à l'est, au niveau de l'épaulement.

Largeur extérieure : 6,20 m à l'ouest / 5,80 m à l'est, au niveau de l'épaulement.

Abside : Profondeur intérieure maximale : 2,10 m (mesuré dans l'axe du chevet).

Largeur de l'ouverture : 3,70 m au niveau de l'épaulement intérieur.

Largeur extérieure : 5,80 m au niveau de l'épaulement extérieur.

Épaisseur moyenne : 70 à 80 cm et jusqu'à 85 cm au niveau des épaulements (1<sup>ère</sup> assise de l'élévation).

« l'élévation » (**M8A**) devaient cependant également être enterrées à l'époque, vu l'absence d'un revêtement. En revanche, les parties **M8C** et **M8**, situées plus haut, portent encore les traces d'un ancien crépi en *rasa pietra*. La ligne plus ou moins régulière que dessine la base de ce crépi marque le négatif de l'ancien sol. Cette limite (césure **M8A / M8C**) coïncide également avec le niveau d'apparition moyen (d'implantation ?) des tombes les plus récentes (sépultures en pleine terre du niveau 4 extérieur). Près de l'angle sud-est, l'ancien niveau de circulation extérieur devait donc se trouver à peu près à la même altitude qu'aujourd'hui ; en revanche, du côté de l'angle sud-ouest, il était situé 0,50 m plus bas. Ce rehaussement du sol d'environ 0,50 m pourrait être contemporain des travaux de terrassements liés à la construction de la chapelle du XVIIIe siècle.

## 2.2. AMENAGEMENTS INTERIEURS

### **Le mur du chancel**

La fouille à l'intérieur de la chapelle a permis de mettre au jour le chancel de l'ancienne église (**M44**, **fig. 17 à 20**). Ce mur, décalé par rapport à la ligne de base de l'abside, délimite un chœur liturgique (4 m de profondeur) qui empiétait largement sur la nef. Une ouverture, dans l'axe médian de l'édifice, devait permettre l'accès au chœur.

Le chancel, conservé jusqu'au niveau de la première assise de l'élévation, s'appuie latéralement contre les murs de la nef. Il présente une orientation légèrement oblique par rapport à l'axe général de l'église, mais parallèle à la ligne formée par les deux épaulements de l'abside. De tels désaxements résultent d'une volonté délibérée et sont courants notamment à l'époque préromane. Les bâtisseurs étaient peut-être motivés par le souci de ne pas créer une œuvre trop parfaite dont seul le Créateur pouvait se prévaloir<sup>11</sup>.

La fondation du chancel (largeur 0,50 m) est constituée de blocs émoussés montés à sec, tandis que la première assise de l'élévation (largeur 0,40 m, ressaut de 0,10 m du côté ouest) porte encore les traces d'un liant (mortier de chaux blanchâtre, friable et pulvérulent)<sup>12</sup>. Sur cette base devait s'élever un muret d'environ 1 mètre de hauteur, comme le montre l'exemple encore conservé dans l'ancienne église Saint-Sylve à Vex<sup>13</sup>. Dans l'axe médian de la nef, la présence de pierres plus grandes disposées à plat indique vraisemblablement l'emplacement du seuil permettant d'accéder au chœur.

### **Les niveaux de circulation intérieurs et les témoins de l'utilisation du sanctuaire**

On accédait à l'ancienne église par une porte aménagée au centre de la façade occidentale. Des restes du seuil (**Str36**) de cette ouverture originelle ont été dégagés sous l'entrée actuelle. Sa hauteur indique que l'on devait descendre une marche pour atteindre le niveau de la nef (voir chapitre 2.3. séquence des couches associée à l'église paroissiale, point 3). Le sol de la nef était probablement constitué d'un plancher posé sur un remblai de terre battue. Aucun vestige de ce revêtement n'a cependant été repéré.

Le niveau de circulation du chœur était sans doute légèrement surélevé par rapport à celui de la nef. Les restes d'un sol en mortier (**Str46**) ont en effet été constatés à l'est du chancel, sous le jubé actuel. La chape, constituée par un mortier blanc-rosé, est coulée sur un radier de petits schistes qui repose lui-même sur un remblai (**Sc5**). Ce sol devait originellement couvrir toute la surface du chœur ; le niveau correspond à celui du ressaut de fondation de l'abside, respectivement à la deuxième assise de l'élévation du chancel (**M44**).

Cet ancien sol a été détruit lors de la construction de la chapelle baroque, comme l'atteste la présence d'une couche de démolition (**Sc3**) qui vient « mourir » contre le ressaut de fondation de l'abside romane. Cette couche, qui présente un aspect très pulvérulent, est en effet constituée presque exclusivement de fragments de mortier présentant un aspect et une coloration identiques à la chape. L'autel baroque repose directement sur ce niveau de démolition.

Le sous-sol de la nef a été utilisé régulièrement et de manière prolongée comme zone funéraire. De nombreuses sépultures, superposées sur trois niveaux, y ont été dégagées (**fig. 23**; chapitre 4.1.).

<sup>11</sup> A l'instar des erreurs volontaires qui rompent souvent la (trop) parfaite harmonie de certaines pages de manuscrits ou la symétrie de certains motifs enluminés.

<sup>12</sup> Dimensions du mur de chancel : longueur : 4,45 m, épaisseur moyenne : 0,40 m (élévation)/0,50 m (fondation) ; ressaut de 0,10 m côté ouest.

<sup>13</sup> A. Antonini, Saint-Sylve de Vex : résultat de l'enquête archéologique, in : R. Bucher et al., *L'ancienne église Saint-Sylve de Vex*, 1989 Sion.



Dans un deuxième temps, un changement majeur intervient dans l'affectation de l'édifice. Cette transformation est matérialisée par un niveau de construction repéré dans la partie sud-ouest de la nef (**Str47**) et par un rehaussement du niveau en terre battue d'environ 0,10 m (**Sc6**). Une base quadrangulaire (**Str43**) est alors construite sur ces remblais, à droite de l'entrée : elle devait probablement supporter les fonts baptismaux (**fig. 21 à 23**). Le quatrième et dernier niveau de sépultures installé dans l'église est postérieur à ces transformations : contrairement aux trois niveaux de tombes sous-jacents, il comporte exclusivement des tombes de nouveaux-nés ou d'enfants décédés en bas âge, inhumés dans des cercueils ou des coffrages de bois (chapitre 2.3., point 4). Cette particularité semble indiquer que l'église était devenu un *sanctuaire à répit*, les lieux étant alors réservé au culte et au baptême des enfants morts-nés ou décédés précocement. Ce changement d'affectation pourrait être intervenu après le déplacement du centre paroissial à Venthône.

### 2.3. LA SEQUENCE DE COUCHES ASSOCIEE À L'EGLISE PAROISSIALE

L'étude des coupes longitudinales et transversales relevées dans la nef et le chœur permettent de restituer une grande partie de l'histoire du sous-sol de la chapelle (**fig. 3 et 23 à 25**).

- 1 La séquence archéologique mise au jour repose sur du lœss colluvionné brun olivâtre (**Sc4 = Sc12**) qui a été repéré en coupe à la fois dans le chœur et en divers points de la nef, à la base des sondages réalisés. Cette couche, qui a servi de sédiment encaissant pour les fondations de l'église primitive, correspond au terrain naturel en place. Elle est stérile du point de vue archéologique.
- 2 Sur ce lœss, nous avons mis au jour un dépôt très hétérogène (**Sc5**), correspondant manifestement à des remblais. Ces sédiments, constitués majoritairement par du limon sablo-graveleux brun à brun-verdâtre, correspondent à une couche qui paraît avoir été remaniée à plusieurs reprises, au fur et à mesure de l'installation des tombes. Les sépultures découvertes dans la nef sont en effet creusées à différents niveaux dans ces remblais qui ont livré beaucoup d'ossements isolés provenant de tombes détruites ou perturbées. Ce dépôt, attesté sur toute la surface intérieure de l'ancienne église, atteint une épaisseur de 0,80 m près du mur sud alors qu'il est moins important du côté nord. Il a été installé au moment de la construction du bâtiment afin de compenser la pente du terrain naturel.
- 3 En coupe, l'interface entre ce remblai hétérogène (**Sc5**) et la base de la couche **Sc1A** constitue un hiatus important. Il s'agit un sol de terre battue qui, à l'origine, devait être couvert par un plancher. Ce niveau est situé 0,50 m plus bas que la base de la porte d'entrée actuelle. Deux dalles horizontales (**Str36**) observées à l'aplomb de la porte actuelle, au niveau de l'arasement du mur de l'ancienne église (**M8**), semblent correspondre aux restes d'un ancien seuil. La hauteur de ce seuil se situe 0,35 m au-dessus de la surface de la terre à cimetière (**Sc5**) ; ce qui correspond à une marche si l'on admet dans la nef l'existence d'un plancher soutenu par des solives. Les restes très mal conservés d'une maçonnerie grossière, observés du côté intérieur de la porte, semblent d'ailleurs confirmer la présence d'un emmarchement à cet endroit. La porte de la chapelle baroque a donc repris l'emplacement de l'ancienne entrée de l'église paroissiale, mais à un niveau plus haut.
- 4 Dans la partie sud-ouest de la nef, la terre à cimetière **Sc5** est surmontée par un fin lissé sub-horizontale (**Str47**) constitué de nodules de chaux et de mortiers piétinés et écrasés. Ce niveau, dont l'épaisseur ne dépasse pas un centimètre et qui semble limité à cette seule partie de l'église, pourrait matérialiser un niveau de travail lié à une réfection partielle de l'édifice. Ce niveau est surmonté par un remblai également localisé (**Sc6**) mesurant 5 à 10 cm d'épaisseur, constitué d'un sédiment identique à la terre à cimetière (**Sc5**). Une base en maçonnerie de forme quadrangulaire (**Str43**) a été ensuite construite à la surface de cette recharge, près du mur sud de la nef (**fig. 21-22**). Cette maçonnerie est formée de gros blocs de schistes liés par un mortier gris qui égalise aussi la surface de la structure.  
La mise en place de cet aménagement intervient relativement tard dans l'évolution de l'église. Elle semble indiquer un remaniement partiel du sol de la nef, lié à l'installation de fonts baptismaux sur la base maçonnée que nous avons signalée. Nous proposons de lui associer le niveau IV du cimetière intérieur qui, contrairement aux niveaux sous-jacents, ne comprend que des tombes de nouveaux-nés ou d'enfants décédés en bas âge. Ces changements correspondraient à une transformation de l'église paroissiale en « *sanctuaire à répit* » avant son abandon définitif.

- 5 La base des fonts baptismaux (**Str43**) et les remblais associés à l'église (**Sc5**, respectivement **Sc6**) sont recouverts par une couche de démolition (**Sc1A**) constituée presque exclusivement de fragments d'ardoises brisées, entassés pêle-mêle et amoncelés sans aucun ordre (**fig. 25**). Nous proposons de l'interpréter comme le résultat de l'effondrement de la toiture de l'ancienne église paroissiale, après l'abandon de l'église.
- 6 Au-dessus, on trouve une seconde couche de démolition beaucoup plus hétéroclite (**Sc1B**) contenant une grande quantité de débris de maçonnerie et des pierres portant encore des traces de liant, ainsi que des nodules de mortier de chaux, des fragments de crépis et quelques débris d'ardoises ; le tout est pris dans un sédiment brun-gris. Nous proposons d'y voir le résultat de l'effondrement d'une partie des maçonneries de l'ancienne église paroissiale. Il est toutefois difficile de préciser si ce dépôt est dû à l'érosion naturelle et progressive de l'église laissée à l'abandon ou à une destruction intentionnelle intervenue lors des travaux pour la chapelle du XVIIIe siècle. Nous ignorons en effet quel était l'état de l'ancienne paroissiale au moment de la construction de la nouvelle chapelle votive. Était-elle déjà en ruine et dans quelle proportion ? Pour ces questions, nous atteignons les limites de l'archéologie.

### 3. LA CHAPELLE VOTIVE DU XVIIIe SIÈCLE

#### 3.1. PLAN ET DIMENSIONS DE L'EDIFICE

La chapelle édifiée au XVIIIe siècle a utilisé les vestiges arasés de l'église précédente comme soubassement pour asseoir les nouvelles élévations. Les dimensions de la chapelle sont donc, à peu de chose près, identiques à celles de l'ancienne église : les murs de la nef reprennent le tracé légèrement trapézoïdal, tandis que le chœur présente un plan polygonal à cinq pans, avec deux épaulements symétriques. Là encore, les vestiges soigneusement nivelés de l'ancienne abside semi-circulaire ont servi d'assise pour les nouvelles maçonneries ; seuls les angles orientaux saillants ont nécessité une fondation particulière.

#### 3.2. DESCRIPTION DES FACADES

##### ***La façade occidentale***

L'élévation de la façade ouest (**M15**) prend appui sur l'arase du mur de l'ancienne église (**fig. 1 et 14, M8C**). Elle comporte une porte placée dans l'axe de la nef (**Str24**), dont le seuil a été surélevé (dalle **Str7**) par rapport à l'édifice précédent pour le mettre à niveau avec le sol extérieur, lui aussi rehaussé par l'apport de remblais au moment de la construction de la chapelle. Cette porte est encadrée par deux fenêtres basses (**Str25**), de forme rectangulaire (95 X 55 cm), dont le bord supérieur est réglé sur le linteau de la porte. Celle-ci est surmontée par une petite niche voûtée en cul-de-four (**Str27**) destinée à accueillir la statue de Ste Agnès, qui est elle-même protégée par un large auvent (**Str28**) constitué d'un toit à un pan supporté par deux montants scellés dans la maçonnerie. Une baie haute voûtée en plein cintre (**Str20**) s'ouvre dans le pignon, pour donner un peu plus de lumière dans la nef. Enfin, dans l'angle supérieur gauche, une simple ouverture rectangulaire (**Str23**) permet d'accéder aux combles. Tous ces éléments sont contemporains de la chapelle baroque du XVIIIe siècle (**M15**).

Les seules traces de réparation visibles en façade sont deux bandes horizontales en béton armé renforçant la maçonnerie baroque : l'une est située au-dessus de la porte (**Str26a**), l'autre au-dessous de la baie supérieure (**Str26b**). La bande inférieure n'atteint pas les angles de l'édifice tandis que la supérieure déborde d'un mètre environ sur les façades nord et sud. L'angle nord-ouest a également fait l'objet d'une reprise (**Str26d**). Ces réparations ont été réalisées après le tremblement de terre de 1947, sans doute pour renforcer la façade et boucher des fissures de cisaillement apparues à cette occasion.

##### ***Les façades nord et sud de la nef***

Les façades nord et sud (**M15**) sont installées à l'aplomb des anciens murs de l'église paroissiale dont elles reprennent exactement le tracé. Chacune d'elles comporte deux fenêtres rectangulaires (1,50 x 0,70 m) disposées de part et d'autre des pilastres intérieurs rythmant la nef. Ces baies (**Str30**), ébrasées vers l'extérieur, sont dotées d'une tablette fortement inclinée vers le bas qui prolonge leur

ouverture en façade. Une série de moellons disposés en épis font office d'arcs de décharge au-dessus des ouvertures (**fig. 26**).

Sur les façades apparaissent des rangées de trous de boulin (**Str16**) étagés sur deux niveaux, séparés par une hauteur de 1,65 à 1,70 m. Ces logements, destinés à supporter l'échafaudage lors de la construction du bâtiment, présentent une forme quadrangulaire et sont couverts par une dalle prise latéralement dans la maçonnerie. Deux autres trous de boulins sont également visibles sous l'avant-toit, dans la partie haute de la façade sud, près de l'angle sud-ouest. Décalés en hauteur l'un par rapport à l'autre, ils attestent la présence d'un troisième niveau d'échafaudage. Leur caractère isolé s'explique peut-être par l'existence d'un accès provisoire vers la toiture, au moment de la construction (escalier d'échafaudage sur la façade sud ?).

Les trois fers verticaux (**Str17**) échelonnés à intervalles réguliers au-dessus de la rangée supérieure des trous de boulin correspondent aux tirants métalliques reliant les murs nord et sud à travers la nef.

### ***Le pignon oriental de la nef***

L'extrémité des pannes sablières et des pannes intermédiaires de la charpente de la nef (**Str22**) est visible dans le pignon oriental, au-dessus de la couverture du chevet (**fig. 28**). Le pignon est lui-même surmonté d'un petit clocheton (**Str29**), constitué d'un simple mur transversal couvert d'un toit à deux pans, abritant une petite cloche. Cet élément paraît contemporain des murs de la chapelle (**M9, M15**).

### ***Le chevet***

Le chevet de la chapelle est formé par un chœur polygonal à cinq pans (**M9**) construit en même temps que les murs de la nef (**M15**). Ce chœur baroque est disposé sur les restes de l'abside semi-circulaire de l'ancienne église.

Les pans nord et sud possèdent chacun une baie rectangulaire (**Str30**) réglée sur le niveau des fenêtres de la nef et présentant les mêmes caractéristiques. Un oculus (**Str21**), placé dans l'axe du bâtiment, s'ouvre dans le pan oriental, juste sous l'avant-toit de la toiture (**fig. 27**). L'arc supérieur de cet oculus est renforcé par une série de moellons rayonnants formant un petit arc de décharge au-dessus de l'ouverture, à l'instar de ce que l'on observe au-dessus des fenêtres rectangulaires des autres façades.

### ***La toiture***

La forme de la toiture actuelle de la nef et du chevet correspond à celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques chevrons de la charpente sont cependant d'origine (**Str18**) ; les autres ont été remplacés lors des travaux de restauration qui ont suivi le tremblement de terre de 1947. Il en va de même pour la couverture en ardoise (**Str19**) qui a été refaite à cette occasion.

## **3.3. AMENAGEMENTS INTÉRIEURS**

La limite liturgique entre la nef et le chœur polygonal, matérialisée par une clôture surmontée d'une grille en bois (jubé **Str34**), a été légèrement déplacée vers l'est par rapport au plan de l'ancienne église paroissiale. Il en résulte une nef baroque plus longue et un chœur moins profond. En outre, le niveau de circulation du chœur et de la nef a été rehaussé de 0,25 à 0,30 m par l'apport de remblais (**Sc2, Sc1F**) qui couvrent les anciens sols de l'église. Ces remblais sont bloqués latéralement par la fondation en pierres sèches de la nouvelle clôture et par la maçonnerie du chœur polygonal (**M9**).

Le chœur baroque était doté d'un sol en mortier. Dans la nef, la surface de part et d'autre de l'allée centrale était revêtue d'un radier de pierres encadré par des solives basses (**Str38**) dans lesquelles étaient fixés les montants des bancs (**fig. 29, St37**). L'allée centrale ainsi que l'espace libre compris entre les bancs et le jubé étaient vraisemblablement revêtus d'un dallage aujourd'hui disparu (chapitre 3.4., points 2 à 4).

### ***La clôture du chœur***

La clôture du chœur (**Str34**) comprend une barrière basse en maçonnerie surmontée d'une grille en bois dont les barreaux verticaux sont fichés, en haut et en bas, dans une poutre transversale. Une ouverture centrale quadrangulaire donne accès au sanctuaire. Le socle de la grille s'appuie latéralement contre les piédroits de l'arc triomphal qui étaient recouverts, comme les pilastres de la nef, d'un enduit décoré de peintures en trompe-l'œil imitant un placage de marbre.

## L'autel

L'autel (**Str33**) est constitué par un massif rectangulaire (1,63 x 0,95 m) adossé contre le mur oriental du chevet polygonal (**fig. 15, M9**). Du côté nord, ce socle repose directement sur un niveau de travail (**Sc3**) lié à la construction de la chapelle et qui correspond au niveau d'arase du sol de l'église précédente. Au sud, il est installé sur un remblai (**Sc13**) qui scelle le niveau d'arase de l'ancienne abside (**M8**) et comble la fosse de construction du nouveau chœur.

La maçonnerie de l'autel est constituée d'assises régulières de petits schistes liés au mortier. Sa partie inférieure, sur une hauteur de 62 cm, n'a pas été crépie car elle a aussitôt été englobée dans les remblais installés pour rehausser le niveau du chœur (couches **Sc2, Sc1E** et **Sc1F**).

La table de l'autel, légèrement en saillie par rapport au socle, est également construite en maçonnerie. Une plaque en marbre de forme rectangulaire (30 x 25 cm) est encastrée dans la partie frontale de sa surface. Elle porte 5 croix pâtées de consécration, gravées en quinconce dans la pierre. Une niche quadrangulaire aux angles arrondis (58 x 30 x 7 cm) occupe le centre de la table ; elle correspond probablement au négatif de l'ancien reliquaire jadis enchâssé dans l'autel et déplacé ensuite à Venthône.

Les trois faces de l'autel ainsi que la surface de la table sont recouvertes d'un crépi de couleur rose-saumon (mortier de chaux au tuileau, très fin). Ce crépi, qui date probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle, est couvert par un badigeon coloré formant un socle bleu-ciel (hauteur 70 cm) surmontée d'une bande blanche (hauteur 38 cm). La séparation entre les deux couleurs est soulignée par un fin liséré horizontal rouge (2 cm d'épaisseur) qui court tout autour de l'autel.

Lors des travaux entrepris après le tremblement de terre de 1947, les faces de l'autel ont subi une réfection au ciment gris. La base de ce placage (-110 cm par rapport à la surface de la table) dessine une ligne parfaitement horizontale qui correspond à la surface de la chape en ciment coulée en 1947. Le fait que le mortier rose-saumon plus ancien ne soit pas peint en-dessous de cette ligne montre que le niveau de circulation du chœur n'a pas varié entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1950.

### 3.4. LA SEQUENCE DE COUCHES ASSOCIÉE A LA CHAPELLE VOTIVE

La couche de démolition de l'église primitive (**Sc1B**) a été remaniée ou perturbée en plusieurs endroits par les travaux de terrassement liés à la construction de la chapelle baroque.

- 1 La fouille a notamment mis en évidence un creusement important dans le chœur où la mise en place de l'autel baroque (**St33**) a entraîné la disparition des couches de démolition de l'église paroissiale et la destruction de son sol, remplacés par un niveau de travail (**Sc3**) et un remblai (**Sc13**). D'autres perturbations localisées ont également été mises en évidence le long du mur nord de la nef, au pied de la fondation des pilastres, où des tranchées ont été creusées dans la démolition **Sc1B** pour permettre la construction des nouvelles maçonneries. L'une de ces fosses a livré un lit de sable pur (**Sc1C**) et des éclats de pierres mêlés à des débris de mortier gris (**Sc1D**) qui correspondent à des rejets de matériaux utilisés pour la construction des murs de la chapelle. En outre, une monnaie du XVIII<sup>e</sup> siècle a été trouvée dans le remblai à base de démolition (**Sc1E**) qui comblait la fosse située au pied du pilastre nord (**Str39A**). Dans le chœur, l'équivalent de cette couche est le remblai **Sc2** (sédiment sablo-graveleux jaunâtre) installé après la construction de l'autel (**Str33**) pour surélever le niveau du chœur de 0,25 m environ. Ce remblai, qui contenait des ossements en position secondaire, est délimité par la fondation du jubé (**Str34**) du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 2 Au-dessus de ces remblais et du remplissage des fosses de travail, on trouve un niveau de réglage (**Sc1F**), composé de matériaux remaniés provenant de la démolition de l'église, qui a servi à égaliser le terrain pour asseoir le sol de la chapelle baroque. Dans la nef, ce niveau sert directement d'assise à l'empierrement (**Str37**) qui recouvre le sol sous les travées latérales des bancs. Ce remblai est constitué de fragments de dalles de schistes et d'ardoises mis à plat dans un sédiment sablo-gravillonneux, brun-grisâtre et pulvérulent, contenant de nombreux os humains et des fragments de démolition (mortier de construction, enduit rosé...). Certains schistes pourraient correspondre à un calage volontaire des poutres (**Str38**) qui délimitaient l'empierrement mentionné (**St37**) et dans lesquels étaient fixés les bancs.
- 3 Dans son état originel, le sol de la nef était empierré sous les bancs, de part et d'autre de l'allée centrale. Cet aménagement était entièrement conservé sous la dalle en ciment (**Str32**) coulée lors des travaux de réfection qui ont suivi le tremblement de terre de 1947. Couvrant deux surfaces symétriques de forme rectangulaire (6 x 1,30 m), l'empierrement (**Str37**) était formé de schistes de 15 à 18 cm de hauteur, posés de chant et calés à sec dans un lit de sable servant d'assise de réglage. Les bords de chaque empierrement étaient délimités par un cadre de

poutres (**Str38**) réglées au même niveau. La surface de ces poutres comportait des logements rectangulaires destinés à recevoir les montants des bancs. Des fragments de verre de fenêtre ont été récoltés à la surface de ce pavage, au pied des différentes baies. Ils proviennent sans doute d'anciens vitraux brisés dont certains débris sont restés piégés dans les interstices de l'empierrement.

- 4 L'allée centrale n'a livré aucune trace d'aménagement en dur. Elle était vraisemblablement recouverte de grandes dalles installées directement sur la surface des remblais **Sc1F** (récupérées lors des transformations de 1947 ?).
- 5 Le tout était scellé par la chape en ciment (**Str32**) coulé après 1947 sur le pavage baroque.

#### 4. LES SEPULTURES

L'exploration partielle du sous-sol de la chapelle et de ses abords extérieurs a permis de mettre au jour 81 sépultures (45 sous l'emprise de l'église et 36 le long des façades, **fig. 7**). Ces tombes, qui correspondent à plusieurs types (fosses en pleine terre avec ou sans caisson céphalique, cercueils et coffres en bois, tombes en dalles, caveau maçonné), étaient étagées sur plusieurs niveaux, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice. Elles appartiennent toutes à la séquence contemporaine de l'ancienne église paroissiale.

Le nombre de tombes repérées n'est évidemment pas exhaustif dans la mesure où les impératifs du terrain, le souci de ne pas déséquilibrer les maçonneries et la volonté de ne pas trop retarder l'avancement des travaux de restauration nous ont obligés à faire des choix drastiques. Toute la surface n'a donc pas été explorée de manière aussi systématique et exhaustive que nous l'aurions souhaité. Les zones fouillées couvrent toutefois une surface suffisante pour se faire une bonne idée de la densité et de la répartition des tombes ainsi que de leur chronologie relative.

L'état de conservation des tombes et des squelettes mis au jour est très variable. Il résulte moins de la profondeur à laquelle les sépultures étaient enfouies que de l'ampleur des perturbations qui ont affecté les diverses parties du cimetière au fil des siècles. Certaines sépultures ont été retrouvées intactes, avec le mobilier funéraire encore en place, alors que d'autres avaient été tronquées par des terrassements ou des aménagements postérieurs. On note également des recoupements, vu la densité d'occupation du sous-sol. Certaines tombes profondes et solidement bâties (coffres en dalles, fosses simples avec caisson céphalique en dallettes) ont manifestement été réutilisées parfois à plusieurs reprises. En témoignent les squelettes, dont les os avaient été repoussés contre les bords, ou même déplacés à l'extérieur de la tombe. Dans la plupart des cas, ces os remaniés correspondent à l'individu primaire qui a ensuite été déplacé pour permettre d'inhumer un nouveau corps dans le même contenant. Ces observations, de même que la répartition générale assez ordonnée des tombes, permettent de supposer que les sépultures étaient marquées en surface. Ces marquages ont évidemment disparu depuis longtemps vu les nombreux terrassements successifs dont le sol de l'église a fait l'objet. A l'inverse, plusieurs tombes contenaient deux individus dont la position et l'imbrication indiquent clairement qu'ils ont été enterrés simultanément. C'est notamment le cas de certaines tombes de bébés ou de nouveaux-nés inhumés dans des cercueils, qui appartiennent au niveau le plus récent du cimetière intérieur (phase 4, **fig. 11**).

De manière générale, les ossements présentent un degré de solidité étonnant, tous niveaux confondus, indépendamment de leur situation (intérieur ou extérieur de l'église) et de leur profondeur d'enfouissement. Cette particularité s'explique sans doute par la nature même du terrain environnant (acidité faible) et par la quasi absence de phénomènes d'infiltrations. Le corpus mis au jour offre donc de bonnes potentialités pour une étude anthropologique complémentaire (non prévue dans le budget initial). Vu l'urgence des travaux et les priorités qui nous ont été fixées, il était hors de question de déterminer déjà sur le terrain, sexe et âge des individus. Nous nous sommes contentés de distinguer les sujets adultes, les adolescents et les enfants (bébés et nouveaux-nés).

#### 4.1. LE CIMETIERE INTERIEUR

Les 45 sépultures explorées dans l'église proviennent toutes du sous-sol de la nef, le chœur étant réservé à la liturgie (**fig. 7, 15, 17, 23**). Les tombes étaient creusées à différents niveaux dans un même remblai (**Sc5**) qui présente une épaisseur importante, variant entre 0,80 et 1 mètre. Ce remblai a livré une grande quantité de débris osseux qui montrent que nous sommes en présence d'une véritable *terre de cimetière* qui n'a cessé d'être recreusée au fil des siècles. La quantité de ces os épars témoigne d'une occupation qui était largement supérieure aux 45 sépultures repérées, mais dont une partie a disparu lors de l'implantation de nouvelles tombes. L'image que nous avons du cimetière intérieur est donc forcément lacunaire.

La typologie des tombes, leur étagement dans le sous-sol et les nombreux recouvrements permettent d'individualiser 4 niveaux distincts (numérotés de I à IV). Chacun d'eux est caractérisé par un mode d'enfouissement particulier qui reflète une évolution des rites funéraires au fil du temps.

##### **La tombe du niveau I intérieur (Phase 1)**

Le niveau I est constitué par une seule tombe, la plus ancienne du cimetière intérieur (T77, **fig. 8, 17, 30 à 34**). C'est également la sépulture la plus profondément enfouie (fond de la fosse à 1,65 m sous le sol moderne). Elle est située dans le quart nord-est de la nef, juste en avant du mur du chancel de l'ancienne église. Il s'agit d'un coffre dallé de forme rectangulaire, mesurant 1,90 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,50 m. Les longs côtés sont constitués respectivement d'une seule dalle fichée verticalement dans le substrat tandis que l'extrémité ouest du coffre est fermée par une petite dalle plus épaisse qui n'est pas jointive avec les bords latéraux de la tombe. Du côté est, la fondation du chancel (Str44) délimite la sépulture. Le fond du coffre n'est pas aménagé et correspond à la base de la fosse excavée dans le substrat.

Cette sépulture contenait trois individus en position primaire, inhumés sur le dos, les uns au-dessus des autres, avec la tête à l'ouest, les jambes allongées (**fig. 31 à 33**). L'absence de sédiment entre les os des deux premiers sujets (T77 et T66) et l'étroite imbrication des deux squelettes, sans que l'on note la moindre perturbation du squelette inférieur, semblent indiquer que ces deux individus ont été inhumés simultanément. Cette impression est renforcée par le mobilier repéré près des deux corps et qui indique qu'ils étaient inhumés habillés. Le premier portait deux boucles de ceinture en fer, de forme annulaire ; l'une trouvée au centre de la cavité abdominale, l'autre sur le col du fémur droit. Le deuxième portait une boucle de même type, trouvée contre le col du fémur gauche. Le troisième individu était peut-être un membre de la même famille pour qui l'on a réutilisé l'ancien coffre.

Le premier squelette inhumé dans la tombe (T77) correspond à un individu de petite taille (env. 1,50 m) ; l'ossature robuste indique un sujet masculin. Le corps était allongé avec la tête reposant verticalement dans l'axe du corps (son basculement a sans doute été empêché par le crâne de T66 qui l'a bloqué). L'avant-bras droit était replié à angle droit sur la cavité abdominale, le gauche sur le haut du thorax. Un prélèvement effectué sur les os a fourni une datation radiocarbone comprise entre 1300 et 1410 apr. J.-C.<sup>14</sup>.

Le squelette (T66) inhumé au-dessus du premier est moins grand (env. 1,40 m) et présente une morphologie plus fine. Il s'agit manifestement d'un enfant. Seuls le crâne, coincé entre celui du premier individu et la dalle du côté nord, et les membres inférieurs sont conservés, le reste ayant été détruit par l'installation du troisième individu (T65).

Le troisième corps (T65) est séparé des deux premiers par une fine couche de sédiment (5 à 10 cm). Il a été déposé après la décomposition complète des deux premiers corps, tout en abîmant les parties émergentes du second squelette. Ce troisième individu est encore plus petit que le second (env. 1,30 m) et présente une morphologie tout aussi gracile indiquant qu'il s'agit également d'un enfant. Le corps a été inhumé contre la dalle du bord nord, avec les jambes serrées l'une contre l'autre. La partie supérieure du thorax présente un redressement important qui s'explique par la présence des deux crânes sous-jacents. Ce troisième individu était recouvert tant bien que mal par des fragments de dalles. Ces fragments proviennent sans doute de la couverture originelle brisée lors de la réouverture du coffre.

<sup>14</sup> Datation à 2 sigma. Universiteit Utrecht. Faculteit Natuur-en Sterrenkunde. R.J. Van de Graaff laboratorium. Echantillon VM03\_T77 (2003) : 602 +/- 30 BP. Atmospheric data from Stuiver et al. (1998); OxCal v3.5 Bronk Ramsey (2000); cub r:4 sd:12 prob usp[chron]. 1300AD – 1410 AD (95,4 % probability); 1300AD-1335 AD (29,1% probability); 1340 – 1370 AD (25,9 % probability); 1385 – 1400 AD (13,2 % probability).

### **Les tombes du niveau II intérieur (Phase 2)**

Le niveau II comprend 11 sépultures, réparties sur toute la surface de la nef (**fig. 9**). Leur distribution semble refléter une certaine organisation, dans la mesure où les tombes respectent des alignements et ne présentent aucun recoupement. Toutes les tombes contiennent des adultes<sup>15</sup>. Tous sont allongés sur le dos, la tête à l'ouest, les avant-bras croisés à angle droit sur l'abdomen ou repliés sur le bassin, avec les mains jointes ou reposant l'une au-dessus de l'autre. Si certains squelettes sont des personnes dans la force de l'âge, l'un d'eux (T57) est un individu édenté et manifestement âgé (ossification des cavités dentaires après la perte des dents) tandis qu'un troisième (T56) présente une gracilité et une taille correspondant à celles d'un jeune adulte ou d'un adolescent (**fig. 35-36**).

Les sépultures correspondent toutes à un type de tombe bien spécifique et exclusivement représenté dans ce niveau : il s'agit de fosses en pleine terre dotées d'une niche céphalique protégeant le crâne de l'individu (**fig. 35-39**). Ces niches sont constituées de petites dalles fines (3 à 4 cm d'épaisseur) posées de chant de part et d'autres du crâne ; elles sont calées par des petits schistes et surmontées par une ou plusieurs dallettes, faisant office de couverture. Le reste de la fosse ne comporte aucun autre aménagement particulier ni aucune trace de bois.

Deux de ces tombes ont livré des petites agrafes en bronze dont le faible nombre et la position - le long de la colonne vertébrale, au niveau des dorsales - pourrait être mise en relation avec la fermeture d'un linceul enveloppant le corps du défunt<sup>16</sup>. Les autres tombes n'ont fourni aucun mobilier, mais la disposition des os et la conservation de certains volumes du corps révèlent un type de décomposition dans un espace clos ou mi-clos, soit que les individus aient été inhumés directement dans la fosse, soit qu'ils aient été enveloppés dans un drap funéraire qui s'est décomposé sans laisser de trace, permettant ainsi au remplissage de colmater les espaces libres. Relevons encore la surélévation et la forte inclinaison vers l'avant du crâne du défunt de la tombe T71 qui a provoqué son basculement latéral et qui pourrait éventuellement signaler la présence originelle d'un coussin en matière périssable (**fig. 39**).

Le squelette T79 dont seuls les membres inférieurs ont été dégagés dans la tranchée transversale pratiquée dans la nef, pourrait également appartenir à ce niveau, vu l'altitude de sa fosse et son niveau d'insertion. Il s'agit d'une fosse simple, sans qu'on puisse préciser si la tête était protégée ou non par un caisson. La découverte de cinq petites boucles en bronze au niveau des pieds (3 sur la cheville gauche et 2 autres identiques sous le tibia droit) montre que le sujet a été inhumé avec des chaussures ou, plus vraisemblablement, avec des jambières.

### **Les tombes du niveau III intérieur (Phase 3)**

Le niveau III comprend 9 sépultures, réparties essentiellement dans la moitié orientale de la nef et le long du mur sud (**fig. 10, 41-44**). Cette distribution pourrait toutefois fournir une image incomplète de cette phase du cimetière intérieur. En effet, le substrat remonte beaucoup plus haut près de l'entrée, diminuant d'autant l'épaisseur de la terre à cimetière dans cette partie de la nef, d'où l'éventualité que des sépultures appartenant au niveau III aient pu être détruites à cet endroit par les terrassements postérieurs et les tombes du niveau IV.

La plupart des individus sont allongés sur le dos, les bras repliés sur le thorax ou reposant sur le bassin. Seuls font exception les individus T60 et T63 qui présentent une position asymétrique des jambes. Notons encore une pathologie au niveau du squelette T35 dont la jambe gauche était légèrement plus courte que la droite du fait d'une malformation au niveau du genou (double rotule). A l'exception des tombes T35 et T53 qui correspondent à des enfants (taille env. 1,30 m), il s'agit majoritairement d'adultes (taille 1,60 à 1,80 m).

A l'exception de 3 sépultures en pleine terre dépourvue de tout aménagement et concentrées dans la partie sud-est de la nef (T60, T62 et T63), la majorité des individus appartenant à ce niveau sont inhumés dans des cercueils en bois qui ont laissé leur empreinte dans le sol. Dans la plupart des tombes, les fibres ligneuses étaient si bien conservées qu'on distinguait encore la forme rectangulaire de la planche du fond, de même que les négatifs des bords verticaux du cercueil, y compris certains angles. La quasi-absence de clous suggère que les planches n'étaient pas clouées mais assemblées selon une autre technique (encastrement, chevillage ou ficelage des éléments ?). La verticalité systématique des négatifs observés et l'absence d'éléments de calage semblent en effet exclure qu'il

<sup>15</sup> La taille des individus du niveau II intérieur est comprise entre 1,55 et 1,70 m.

<sup>16</sup> T56 et T71.

puisse s'agir de simples coffrages en planches aménagés dans la fosse. Parfois la position du squelette semble avoir été contrainte par l'étroitesse des cercueils (par exemple T53, **fig. 42**).

Au moins la moitié de ces individus ont été enterrés habillés dans la mesure où les os de leurs pieds, conservés en parfaite connexion anatomique malgré leur redressement important, étaient encore moulés par une gangue organique correspondant à des chaussures en cuir (T39, T60, T62, **fig. 43**). Ce constat est d'ailleurs confirmé par la mise au jour de deux boucles de ceinture en fer dans les tombes T39 et T67, au niveau de la partie médiane de la colonne vertébrale, et par la conservation stricte de l'agencement des os des pieds de l'individu T53, malgré leur redressement vertical contre l'extrémité du cercueil, qui ne peut s'expliquer que par l'existence d'un espace fermé moulant étroitement les pieds. En revanche, la découverte d'une unique agrafe en bronze sur la poitrine de l'individu T34 pose la question de savoir si certains corps inhumés dans un cercueil étaient enveloppés dans un linceul. Il est difficile de trancher dans la mesure où il s'agit d'un cas isolé et que d'autres explications pourraient être avancées.

#### **Les tombes du niveau IV intérieur (Phase 4)**

Le niveau IV correspond à la phase la plus récente du cimetière intérieur (**fig. 11, 44-46**). Il compte 22 sépultures réparties sur toute la surface de la nef et comprend exclusivement des tombes de nouveaux nés et d'enfants décédés en bas âge. La plupart des individus sont inhumés sur le dos, avec la tête à l'ouest. Seules trois tombes situées dans la moitié sud de la nef, présentent une orientation inversée (T52, T61 et T68, **fig. 44, 45**). La position des bras est variable : étendus le long du corps, croisés sur le bassin ou repliés à angle droit sur l'abdomen ; les jambes sont disposées en position parallèle, mais écartées l'une de l'autre. Un cercueil contenait deux nouveaux-nés, inhumés simultanément l'un sur l'autre, en position fœtale (T41).

Treize de ces sépultures correspondent à de petits cercueils rectangulaires, les autres à des sépultures en pleine terre. Les cercueils sont formés d'une planche de fond et de quatre planches verticales. La présence de clous de fixation et d'une planche de couverture est attestée pour quelques rares sépultures (par exemple la tombe T35).

Ce niveau IV n'a livré que peu de mobilier. Mentionnons une agrafe en bronze dans la tombe T68 ainsi qu'une agrafe et une épingle torsadée dans la tombe T37 qui devaient probablement servir à fermer un linceul.

L'absence totale d'adultes ou d'enfants d'âge avancé marque une rupture évidente avec les niveaux précédents du cimetière intérieur. Elle semble indiquer un changement d'affectation de l'église primitive : la nef étant désormais exclusivement réservée aux nouveaux nés et aux enfants décédés prématurément. L'hypothèse d'un *sanctuaire à répit*, destiné à recueillir les enfants décédés avant d'avoir pu être baptisés, paraît très plausible.

## 4.2 LE CIMETIERE EXTERIEUR

#### **Les niveaux supérieurs correspondant à la chapelle**

Dans les tranchées ouvertes le long des façades de l'édifice, plusieurs trous de poteaux (Str3, 4 et 6) ont été repérés devant la façade occidentale, sous 0,50 m de terre humique. Ces structures, que nous proposons d'associer aux travaux de construction de la chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle (échafaudage extérieur ?), étaient implantées dans un niveau de démolition constitué de fragments d'ardoises et d'éclats de schistes, semblable à celui mis en évidence à l'intérieur de l'édifice (Sc1E, **fig. 3 et 25**). Cette couche, qui recouvrait les tombes d'un cimetière extérieur, correspond manifestement à la démolition de l'ancienne toiture de l'église paroissiale. Le niveau d'utilisation de la chapelle qui devait se trouver sur cette couche n'a pas laissé de traces (sol en terre battue ?), la couche d'humus scellant directement le niveau de dalles.

#### **Les niveaux inférieurs correspondant à l'église**

Une épaisse couche de « terre de cimetière » contenant de nombreux restes humains en position secondaire est apparue sous le niveau d'utilisation attribué au XVIII<sup>e</sup> siècle et, à une profondeur de plus de 0,50 m, ont été repérées les premières tombes en place. Vu l'urgence des travaux et l'étroitesse des tranchées, les collaborateurs du bureau TERA, en accord avec l'archéologue cantonal, ont procédé à



un dégagement rapide des tombes afin d'en relever au moins l'axe et l'orientation avant le prélèvement du squelette<sup>17</sup>.

Plus de 30 sépultures et les ossements de près de 50 individus, tous sexes et âges confondus, ont ainsi été repérés autour de l'église, sur une bande large de 0,50 m. Les tombes sont étagées sur 4 niveaux superposés. De manière générale, leur conservation est bonne malgré les recoupements successifs qui témoignent d'une utilisation prolongée du cimetière extérieur. Certaines de ces tombes ont été réutilisées à plusieurs reprises ; comme le prouvent la superposition de plusieurs squelettes et la découverte de nombreux squelettes réduits, dont les ossements ont été déplacés à l'intérieur ou à l'extérieur des sépultures.

Les tombes présentent une certaine diversité typologique : outre un caveau maçonné aménagé au pied de la façade occidentale, nous avons constaté des sépultures en cercueil, des coffres dallés rectangulaires et des inhumations en pleine terre, avec ou sans caisson de dalles autour de la tête (niche céphalique).

Toutes les tombes présentent une orientation parallèle à celle des façades. Les individus inhumés le long des côtés nord et sud reposent avec la tête à l'ouest, tandis que ceux implantés aux deux extrémités du bâtiment ont la tête au nord. La seule sépulture qui présente une orientation inversée est la tombe en pleine terre T3 (**fig. 9**), dont l'individu est inhumé avec la tête à l'est.

Les individus sont tous allongés sur le dos, les bras repliés sur la poitrine ou l'abdomen, avec les mains jointes reposant soit sur le haut du thorax, soit sur l'abdomen ou le bassin. Le chef est parfois légèrement surélevé (coussin ?) par rapport au reste du corps ; c'est notamment le cas pour certaines sépultures de la 2<sup>e</sup> phase (**fig. 9**) possédant un caisson céphalique.

### ***Les tombes du niveau 1 extérieur (Phase 1 ?)***

Le niveau le plus ancien du cimetière extérieur est représenté par des coffres en dalles très profondément enfouis par rapport au niveau extérieur actuel (**fig. 3, 8, 47**). Ces tombes sont formées par des dalles épaisses. Seules les tombes T13 et T20, situées au pied de la façade nord, ont fait l'objet d'une fouille. La tombe T13 contenait les squelettes superposés de deux enfants et comportait un petit coffre extérieur contenant des ossements réduits. Les dalles formant les côtés étaient liées par du mortier, le fond était en terre battue. Vu leur typologie similaire, elles pourraient éventuellement être contemporaines de la tombe dallée (T77) retrouvée à l'intérieur de la nef.

D'autres sépultures pouvant éventuellement correspondre à ce type (présence de dalles attestées) ont été repérées au pied des façades du bâtiment (T25 au sud, T27 au nord et T 81 à l'est). Leur attribution à la phase 1 du cimetière demeure toutefois hypothétique, dans la mesure où elles n'ont pas été dégagées étant donné leur trop grande profondeur (3 m sous le niveau de circulation moderne)<sup>18</sup>.

### ***Les tombes du niveau 2 extérieur (évolution de la Phase 1 ?)***

Le deuxième niveau extérieur est matérialisé par deux tombes (**fig. 8**). L'une (T26), dégagée seulement en surface au pied de la façade sud, pourrait correspondre à un coffre dallé recoupant la tombe T25 ; l'autre (T80), orientée nord-ouest/sud-est, est située à l'est du chevet de l'église où elle recoupe une sépulture antérieure (T81). La tombe T80 contenait les restes d'un enfant inhumé dans une fosse bordée de petits schistes, sous une grande dalle de couverture. Celle-ci a été perturbée et légèrement déplacée par le creusement d'un drain postérieur (Str5).

Les tombes de ce niveau se situent plus haut que celles du niveau précédent, mais elles présentent la même typologie et s'ouvrent à la même altitude que ces dernières. C'est pourquoi nous proposons de les associer également à la phase 1 du cimetière.

Une surélévation du niveau d'utilisation du cimetière, matérialisée par une importante recharge du côté sud, sépare cependant les deux premiers niveaux des deux suivants.

<sup>17</sup> Les squelettes en place ont fait l'objet d'un relevé rapide. Les restes osseux isolés (fragments épars) n'ont en revanche pas été situés.

<sup>18</sup> Les tombes le long du côté sud de l'église se situent nettement plus bas qu'au nord. Leur fouille aurait nécessité un élargissement des tranchées incompatible avec le calendrier des travaux et les impératifs statiques liés à la préservation du bâtiment.

### **Les tombes du niveau 3 extérieur (phase 2)**

L'avant-dernier niveau est constitué par des tombes en pleine terre comportant un aménagement de petits schistes protégeant uniquement la tête et la partie haute du buste (**fig. 9**). Selon les sépultures, il s'agit simplement de dalles encadrant latéralement le crâne ou de véritables caissons « céphaliques » comportant une dalle couvrant la tête. Certains individus ont le chef légèrement surélevé, suggérant l'existence d'un coussin en matière putrescible.

Etant donné leur architecture similaire, nous proposons de corréliser ces tombes du niveau 3 extérieur avec les sépultures de la phase 2 à l'intérieur.

### **Les tombes du niveau 4 extérieur (phase 3)**

La phase d'utilisation la plus récente du cimetière extérieur comprend dix-huit sépultures (9 adultes et 9 enfants ou adolescents) réparties le long des façades nord, ouest et sud (**fig. 10**). La plupart des individus sont ensevelis dans des fosses en pleine terre, à l'exception de la tombe T30 correspondant à un cercueil de bois. La présence de réductions est attestée dans quelques cas (T1, T23). La découverte d'une agrafe dans les tombes T14, T15 et T31 indique l'utilisation d'un linceul enveloppant le corps. La tombe T9 était recouverte par une grande dalle.

Etant donné l'absence de sépultures d'enfants en bas âge inhumés dans des cercueils, nous proposons d'associer ce niveau 4 extérieur à la phase 3 du cimetière intérieur. Cette série d'inhumations extérieures en pleine terre paraît en effet n'avoir aucun lien avec la transformation de l'église en « sanctuaire à répit ». Elle lui est vraisemblablement antérieure.

### **Le caveau situé au pied de la façade occidentale**

La tombe 10 représente un type particulier de sépulture. Il s'agit d'un caveau maçonné adossé contre la base de la façade occidentale de l'église, au nord de l'entrée (**fig. 10, 48-50**). De forme rectangulaire (3,0 x 1,5 m), ce caveau possède une profondeur de 0,5 m. Les murets latéraux présentent une maçonnerie soignée, avec une finition au mortier de type *pietra rasa*. Le caveau était couvert par de grandes dalles massives, scellées sur les bords par du mortier. Sur la couverture de la tombe, à ses extrémités nord et sud, des murets remontant jusqu'au niveau du sol servaient probablement de support à un marquage de surface aujourd'hui disparu et de nature indéterminée (dalle ou monument funéraire ?).

La taille et l'aménagement particulièrement soigné de cette sépulture indiquent qu'il s'agit probablement d'un caveau de type familial. Il contenait deux squelettes en place et trois réductions. L'individu le plus récent reposait dans un cercueil (ou sur une planche en bois) qui le séparait des restes d'un corps plus ancien qui n'était que partiellement conservé, lui aussi dans un cercueil. Les ossements réduits retrouvés contre les bords nord, sud et ouest du caveau sont ceux de trois occupants encore plus anciens, dont les squelettes ont été repoussés et entassés contre les côtés pour faire de la place.

L'utilisation de ce caveau est antérieure à la mise en terre d'une sépulture en pleine terre (T31) du niveau 4 qui est elle-même tronquée par une tombe encore plus récente (T30). Ces deux sépultures appartiennent au dernier niveau d'utilisation du cimetière extérieur (niveau 4 extérieur). Elles correspondent à des adultes inhumés en décubitus dorsal, avec une orientation nord-sud (tête au nord) similaire à celle des deux individus retrouvés dans le caveau.

### **Datation des tombes extérieures**

Le mobilier associé aux sépultures est rare. Outre les épingles de linceul et des agrafes diverses, n'ont été trouvés qu'un anneau en os (tombe 8), des fragments informes de fer (tombes 8, 18, 30 et 31) et deux boucles de ceinture en fer (tombe 7 et tombe 10, individu A).

Dans les remplissages de toutes les tombes étaient présents des fragments de mortier et parfois des fragments de terre cuite rouge (tuiles ?, pour les tombes 2, 12 et 13) dénonçant le remaniement des niveaux de chantier liés à la construction ou la réfection de l'église lors de l'installation des tombes. De plus, trois fragments d'enduits peints rouge/rosé (dans les tombes 12 et 10) ont été récoltés. Nous signalons également la présence d'un fragment de vase en verre (tombe 3), deux coquilles d'escargots (tombe 10) et des dents d'ovicaprinés (tombes 2, 8 et 12).

La typologie des tombes ainsi que leur répartition stratigraphique et planimétrique indique que le cimetière extérieur a existé entre le XIII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Les coffres en dalles des niveaux 1 et 2 pourraient remonter à l'époque romane-gothique (phase 1). Celles des niveaux 3 et 4 (phase 2 et 3) sont postérieures, sans qu'il soit possible de les dater avec précision (au plus tard 3<sup>e</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle (1662), date du transfert de l'église paroissiale vers Venthône. Le caveau maçonné peut avoir été aménagé lors de la phase 2 ou 3, mais a lui-même été perturbé par des tombes plus récentes.

### **Les autres aménagements extérieurs**

Un tronçon de mur maçonné (Str11) inséré en sous-œuvre a été repéré sous la fondation du chevet (**fig. 2, 7, 10 et 51**). Orienté nord-sud, soigneusement parementé sur sa face orientale, ce mur large de 0,40 m est conservé sur 2,50 m de longueur. Bien que tronqué aux deux extrémités, le négatif d'arrachement sud permet la restitution d'un angle. La chronologie de ce mur par rapport à la chapelle baroque n'est pas claire, pas plus que sa fonction. Néanmoins, son niveau d'insertion et son arasement très bas tendraient à indiquer que cette structure a fonctionné avec l'église primitive : il pourrait s'agir éventuellement d'une ancienne structure funéraire (ossuaire implanté contre le chevet de l'ancienne église ?).

Cette maçonnerie a été coupée par un drain nord-sud (Str14) qui pourrait être associées à une fosse (Str13) et à un canal d'écoulement (Str5) mis au jour au sud-est du chevet. Ces derniers aménagements sont clairement antérieurs à la réfection du *Chemin Ste-Agnès* et à la pose des conduites modernes d'évacuation des eaux, mais il est difficile de déterminer leur âge et leur fonction.

### **Les perturbations récentes du cimetière**

En façade nord, l'installation au XXe siècle d'une évacuation des eaux d'écoulement des toitures a perturbé certaines sépultures (entre autres la tombe T16 à l'est). Selon un témoignage oral, les ossements des tombes détruites à cette occasion « auraient été réinhumés par l'employé communal dans une caisse en bois, non loin de l'église ». Ce caisson correspond vraisemblablement à la « tombe » T6 (**fig. 7**) qui s'est révélée être en réalité une fosse commune contenant au moins 6 crânes distincts déposés en vrac. Cette fosse qui perturbe le caveau maçonné situé à côté de l'entrée de la chapelle (T10) est limitée à l'ouest par une planche en bois dont les restes étaient encore bien relativement bien conservés.

Au sud, les tombes T34 et 35 ont été perturbées par l'installation d'une canalisation moderne.

## **5. LE MOBILIER**

### **Principaux objets découverts en fouille**

Les fouilles ont permis de récolter un mobilier abondant et relativement riche, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la chapelle. A part une série d'agrafes, d'épingles et de boucles de ceinture ou de chaussures provenant de sépultures, la plupart des objets a été découvert en position secondaire et provient soit de couches remaniées (terre de cimetière de l'ancienne église), soit de remblais installés lors de la construction de la chapelle baroque (rehaussement du sol de la nef et du niveau extérieur).

Parmi les objets retrouvés en position primaire dans les tombes, signalons une dizaine d'agrafes et plusieurs épingles en bronze. Ces objets étaient sans doute destinés à fermer le linceul dans lequel certains corps étaient enveloppés<sup>19</sup>. Ils ont été découverts uniquement dans les tombes avec caisson céphalique (phase 2) et dans les sépultures d'enfants de la dernière phase du cimetière (phase 4). Les deux premiers individus inhumés dans le coffre en dalle le plus ancien du cimetière (T77) portaient de grosses boucles de ceinture en fer, de forme ovale et de section circulaire<sup>20</sup>. Il en va de même pour deux sépultures en cercueil, T39 et T67 (phase 3), dont les individus portaient également des boucles de ceinture en fer au niveau du bassin<sup>21</sup>. Une paire de petites boucles en bronze a été découverte au niveau des chevilles de l'individu de la tombe T79 (phase 2)<sup>22</sup> : elles devaient servir à fermer des chaussures ou des garnitures de jambière. Cette découverte corrobore d'ailleurs certaines

<sup>19</sup> *Agrafes en contexte funéraire*: n° inv. T01-01, T12-01, T15-01, T24-01 (2 agrafes), n° inv. T37-02, T56-02, T68-02, T71-01, T71-02 ; *Epingles en contexte funéraire* : n° inv. T12-02, T12-03, T23-01, T37-01 ; *Epingles dans des remblais*: n° inv. C05-03, C05-06, C05-11, C08-03, C11-01.

<sup>20</sup> n° inv. T66-01, T77-01 et T77-02.

<sup>21</sup> n° inv. T39-01 et T67-01.

<sup>22</sup> n° inv. T79-01 et T79-02.

observations faites sur d'autres sépultures, où des traces organiques moulant étroitement les os des pieds témoignent de la présence de chaussures en cuir.

Une dizaine de monnaies<sup>23</sup> a été trouvée dans les divers remblais de la chapelle. La plupart était dans un tel état d'oxydation qu'elle a nécessité un nettoyage avant de pouvoir procéder à une détermination. Signalons toutefois une monnaie frappée aux armes de l'évêque Hildebrandt Jost (1617-1623) qui a été retrouvée à la base de la démolition de la toiture de l'église, sur le niveau de marche (restes d'une chape de mortier) fonctionnant avec la base maçonnée (Str43) que nous proposons d'interpréter comme le soubassement d'anciens fonts baptismaux.

Parmi les objets qui méritent encore d'être signalés, bien qu'ils aient été trouvés en position secondaire, il convient de mentionner une perle et un chapelet découverts dans les remblais d'installation de la chapelle. Le chapelet comporte une fine chaînette constituée de petits maillons de bronze, terminée par une petite croix dont les branches sont formées par des petits osselets. Le plus bel objet exhumé demeure toutefois une petite figurine en os représentant un personnage féminin (**fig. 52**). La tête est coiffée d'une couronne ou d'un nimbe crénelé ; les cheveux retombent en deux longues tresses sur les épaules. Le corps est enveloppé dans un long drapé dont les plis dissimulent les pieds. La main gauche, repliée sous la poitrine, semble tenir un livre (bible ?), tandis qu'elle brandit une palme de la main droite. Il s'agit sans doute de la représentation d'une sainte, vraisemblablement Ste Agnès. La figurine mesure 4,5 cm de hauteur et comporte, au-dessus de la tête, une petite boucle de fixation en bronze qui indique qu'elle était destinée à être suspendue (pendentif ?).

### **Mesures de conservation**

Etant donné la forte oxydation et l'état de dégradation avancé du mobilier métallique, les objets en fer ou en bronze ayant une valeur muséographique ou numismatique évidente ont été transmis à l'atelier de restauration C.A.R.M.A., à Sion, avec l'accord de l'archéologue cantonal. Ils ont été nettoyés et stabilisés chimiquement en vue de ralentir le processus de dégradation (travaux terminés fin 2004). L'étude de ces objets doit encore être effectuée.

---

<sup>23</sup> Monnaies : n°inv. C05-02, C05-05, C05-07, C05-09, C05-10, C06-01, C06-03, C08-01, C08-04, T48-02.

## 6. BILAN

Entre mai 2002 et avril 2003, la rénovation de la chapelle Ste-Agnès de Muzot nous a permis d'approfondir nos connaissances sur les origines de ce quartier du Grand Sierre. A cette occasion, il a notamment été possible de déterminer le plan de l'ancienne église paroissiale attestée dès 1326 et de mettre en évidence ses maçonneries sous la chapelle votive érigée au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice primitif aurait été abandonné vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, suite au transfert de la paroisse à Venthône en 1662. Ces recherches, particulièrement riches en informations, n'ont été possibles que grâce à l'appui de la commune de Veyras et de l'architecte responsable du projet, M. O. Genoud. Les travaux se sont effectués sous le double contrôle des Monuments Historiques et de l'Archéologie Cantonale, relevant du Service des Bâtiments.

L'analyse des fondations et des façades après décrépiçage a permis de préciser la limite entre les maçonneries appartenant à l'église paroissiale et les élévations de la chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si les murs baroques reprennent le tracé légèrement trapézoïdal de l'ancienne nef, le chœur polygonal à cinq pans est installé sur l'abside de l'église primitive. Les dimensions de la chapelle et de l'ancienne paroissiale sont donc identiques.

A l'intérieur du bâtiment, le plan de la petite église paroissiale a pu être entièrement dégagé avec son abside semi-circulaire et son chancel maçonné qui délimitait le chœur réservé au clergé. La nef, accessible par une porte aménagée dans l'axe de la façade occidentale, possédait vraisemblablement un plancher. Le chœur était doté d'un sol en mortier dont subsistent des traces sous la clôture actuelle.

L'exploration partielle du sous-sol a permis de mettre au jour 81 sépultures : quarante-cinq sous l'emprise de l'église et 36 à l'extérieur, le long des façades. Ces tombes, des fosses en pleine terre avec ou sans caisson céphalique, des cercueils et coffres en bois, des tombes en dalles ainsi qu'un caveau maçonné, sont étagées sur 4 niveaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice. Elles appartiennent toutes à la séquence contemporaine de l'église. Si l'existence d'un cimetière autour de l'ancien sanctuaire paroissial n'étonne guère, le grand nombre de tombes mises au jour à l'intérieur est d'autant plus surprenante qu'elle témoigne d'une utilisation régulière et prolongée de la nef comme zone funéraire.

La tombe la plus ancienne, un coffre en dalles massives, se situe dans le quart nord-est de la nef (phase 1). Elle contenait trois squelettes : les deux premiers semblent avoir été inhumés en même temps ou rapidement l'un après l'autre ; le troisième ultérieurement. C'est sans doute à l'occasion de cette dernière réouverture que la dalle de couverture originale a été brisée et remplacée tant bien que mal. Un prélèvement effectué sur les os du premier squelette inhumé a fourni une datation radiocarbone comprise entre 1300 et 1410 apr. J.-C. Les tombes en dalles repérées à l'extérieur de l'édifice pourraient appartenir à cette même phase du cimetière, vu leur architecture similaire et leur enfouissement très profond.

Le deuxième niveau de sépultures (phase 2) est composé de tombes en pleine terre caractérisées par une protection en dallettes autour de la tête, avec ou sans couvercle. Ce niveau de sépultures à *caissons céphaliques* est attesté à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.

La prochaine occupation du cimetière (phase 3) est représentée par des tombes d'adultes et d'enfants inhumés dans des cercueils rectangulaires.

La dernière période d'utilisation de l'église est marquée par un changement de sa fonction. Un socle quadrangulaire, vraisemblablement le support de fonts baptismaux, est implanté dans le quart sud-ouest de la nef, après un rehaussement du sol d'environ 10 cm par un remblai qui scelle toutes les tombes des niveaux antérieurs. Cette transformation est à mettre en relation avec le quatrième niveau de sépultures (phase 4) qui, contrairement aux niveaux sous-jacents, comprend exclusivement des cercueils contenant des nouveaux-nés ou des enfants décédés en bas âge. De toute évidence, l'ancienne église paroissiale est désormais réservée à l'inhumation d'enfants décédés prématurément. L'hypothèse d'une transformation de l'ancienne église en « sanctuaire à répit » paraît plausible, étant donné l'absence de sépultures d'adulte et l'installation concomitante de fonts baptismaux dans l'édifice. Si c'est le cas, ce changement est vraisemblablement intervenu après le déplacement du centre paroissial vers Venthône, soit après 1662. Cette hypothèse semble être confirmée par la monnaie frappée aux armes de l'évêque Hildebrandt Jost (1617-1623) qui a été trouvée sur le niveau de travail en relation avec la base des fonts baptismaux.

Le mobilier repéré dans les tombes permet de préciser certaines pratiques funéraires. Ainsi, la présence d'agrafes ou d'épingles servant à fermer le linceul enveloppant le corps n'est attestée que dans les tombes en pleine terre avec caisson céphalique (phase 2) et dans les sépultures d'enfants appartenant à la dernière phase d'utilisation du cimetière (phase 3).

La découverte d'éléments d'habillement, notamment des boucles de ceinture, dans plusieurs tombes indique que, à l'intérieur de l'église, certains individus ont été inhumés avec leurs vêtements durant les

trois premières phases du cimetière (phase 1 à 3). Il est difficile de déterminer si cette pratique était alors habituelle ou non, mais il est en tout cas certain que les deux modes d'enfouissement (habillé ou enveloppé dans un linceul) ont été pratiqués durant la phase 2 du cimetière (tombes en pleine terre avec caisson céphalique). Cette phase marque peut-être une période de transition dans l'évolution des pratiques funéraires, dans la mesure où la phase suivante (phase 3) est caractérisée par un changement du mode d'enfouissement (cercueil de planches), sans qu'il soit possible de déterminer si les individus étaient alors inhumés habillés ou non. La dernière phase de développement (phase 4) est caractérisée par les sépultures de nouveaux-nés ou d'enfants décédés en bas âge. Certains paraissent avoir été enveloppés dans un linceul (agrafes et épingles) indépendamment de leur mode d'enfouissement, en cercueil ou en pleine terre.

La datation au carbone 14 effectuée sur le premier squelette inhumé dans le coffre en dalles (T70) repéré à l'intérieur de l'ancienne église et correspondant vraisemblablement à la plus ancienne sépulture du cimetière intérieur indique que cet édifice existait déjà au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce résultat cadre bien avec la première mention historique de l'édifice, attesté dès 1326. Elle ne permet toutefois pas de dater la construction de l'ancien sanctuaire paroissial qui pourrait fort bien être plus ancien. La coutume d'ensevelir à l'intérieur de l'église a en effet pu s'installer dans un deuxième temps. Elle pourrait être liée à l'émergence d'une famille influente possédant des privilèges, hypothèse qui concorde bien avec le caractère isolé et unique du coffre en dalles (T70) découvert dans le niveau le plus ancien de la nef.

D'autre part, le plan de l'église mise au jour correspond à celui des petits édifices religieux qui apparaissent dans le courant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en Valais. Le parallèle le plus proche est fourni par l'ancienne église paroissiale St-Sylve de Vex qui, avec une dimension interne de la nef de 10,70 x 7,50 m et une abside mesurant 2,50 m de profondeur sur 4,30 m de largeur, est légèrement plus grande que celle de Ste-Agnès (nef env. 9,60 x 4,50 m, abside 2,10 x 3,70 m)<sup>24</sup>. Comme à Veyras, le chœur de l'église de Vex est délimité par un chancel maçonné (1 m de haut, 50 cm de largeur). Par rapport à l'église de Vex qui semble remonter à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le sanctuaire de Veyras, avec ses parois latérales de longueur inégale et obliques par rapport à l'axe longitudinal, apparaît toutefois plus archaïque. Autre parallèle, la petite église de Muzot comme celle de Vex est le premier bâtiment érigé sur la parcelle respective ; aucun vestige d'un édifice plus ancien n'a été repéré.

Quant à l'édifice actuel, la découverte d'une monnaie du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les remblais de construction confirme que ce bâtiment correspond bien à la chapelle votive édifée par Nicolas In Winkelried en 1781. A l'exception du sol et de la toiture qui ont été refaits, et des travaux de consolidation opérés sur la façade ouest suite au tremblement de terre de 1947, l'essentiel du bâtiment remonte donc à l'époque baroque.

Bureau TERA, Sion  
Décembre 2004

---

<sup>24</sup> A. Antonini, Résultats de l'enquête archéologique, in : R. Bucher et alii, l'ancienne église Saint-Sylve de Vex, Sion 1989, p.15-36.

## 7. FIGURES

<b>fig. 1 à 5</b>	Relevés des élévations (façades) et coupe
<b>fig. 6</b>	Plan général des maçonneries
<b>fig. 7</b>	Plan général des tombes
<b>fig. 8 à 11</b>	Plans des phases
<b>fig. 12 à 52</b>	Illustrations photographiques

### CREDITS DES FIGURES :

**Photographies** : Bureau TERA, A. P. Gibut, J.-C. Moret, A. Pignolet.  
**Plans et coupes** : Bureau TERA, A. Henzen, M. de Morsier-Moret.

Fig. 1

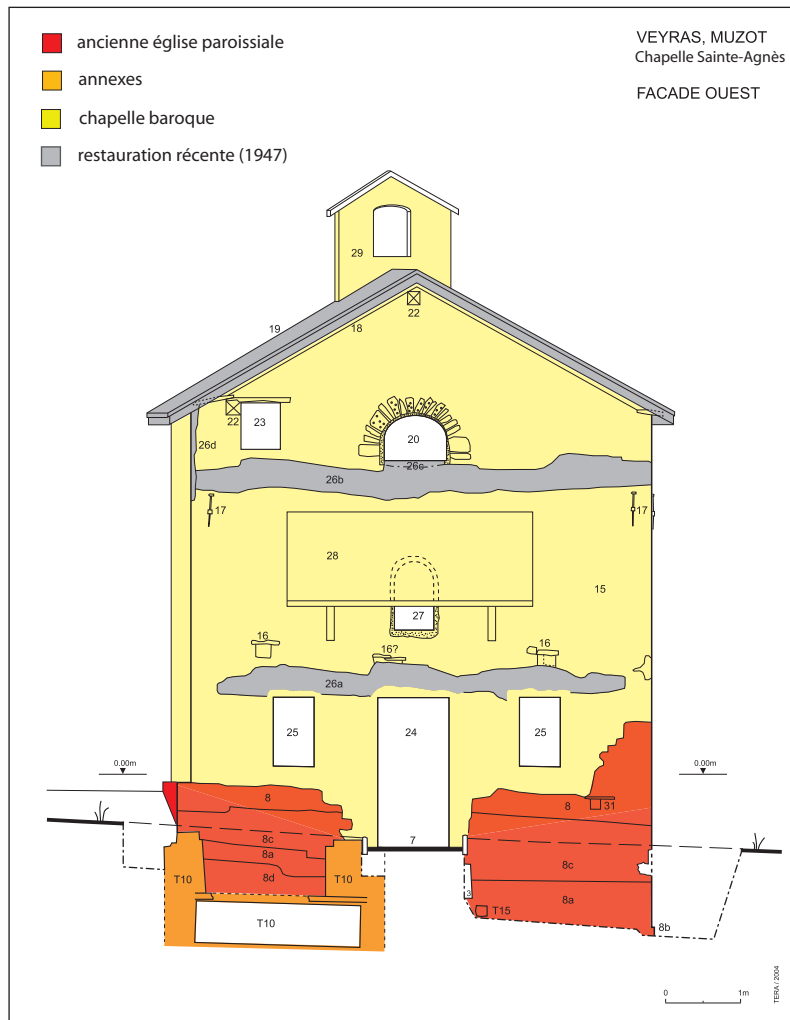


Fig. 2

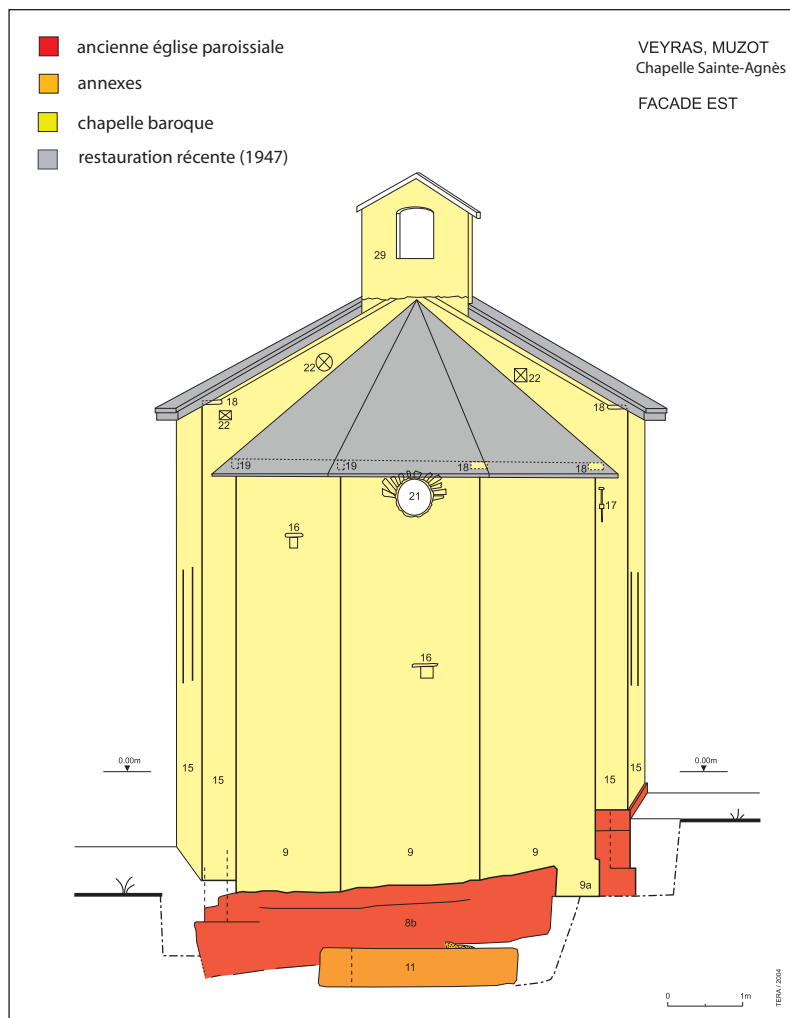




Fig. 3

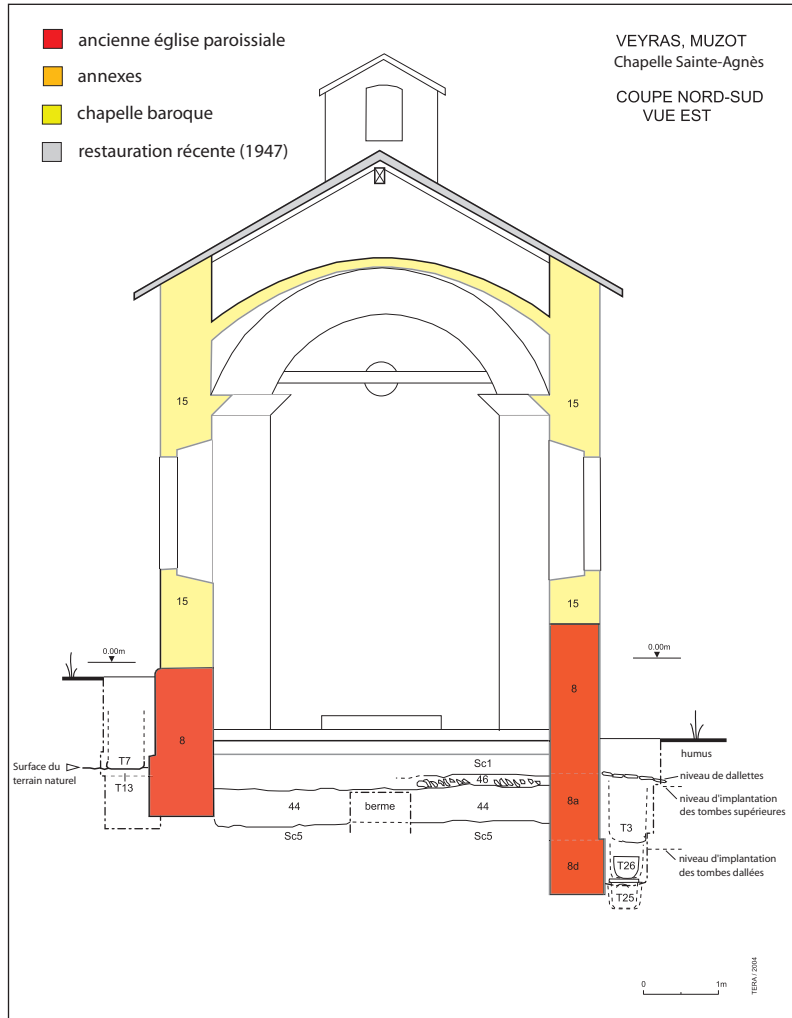


Fig. 4

VEYRAS, MUZOT  
Chapelle Sainte-Agnès

FACADE SUD

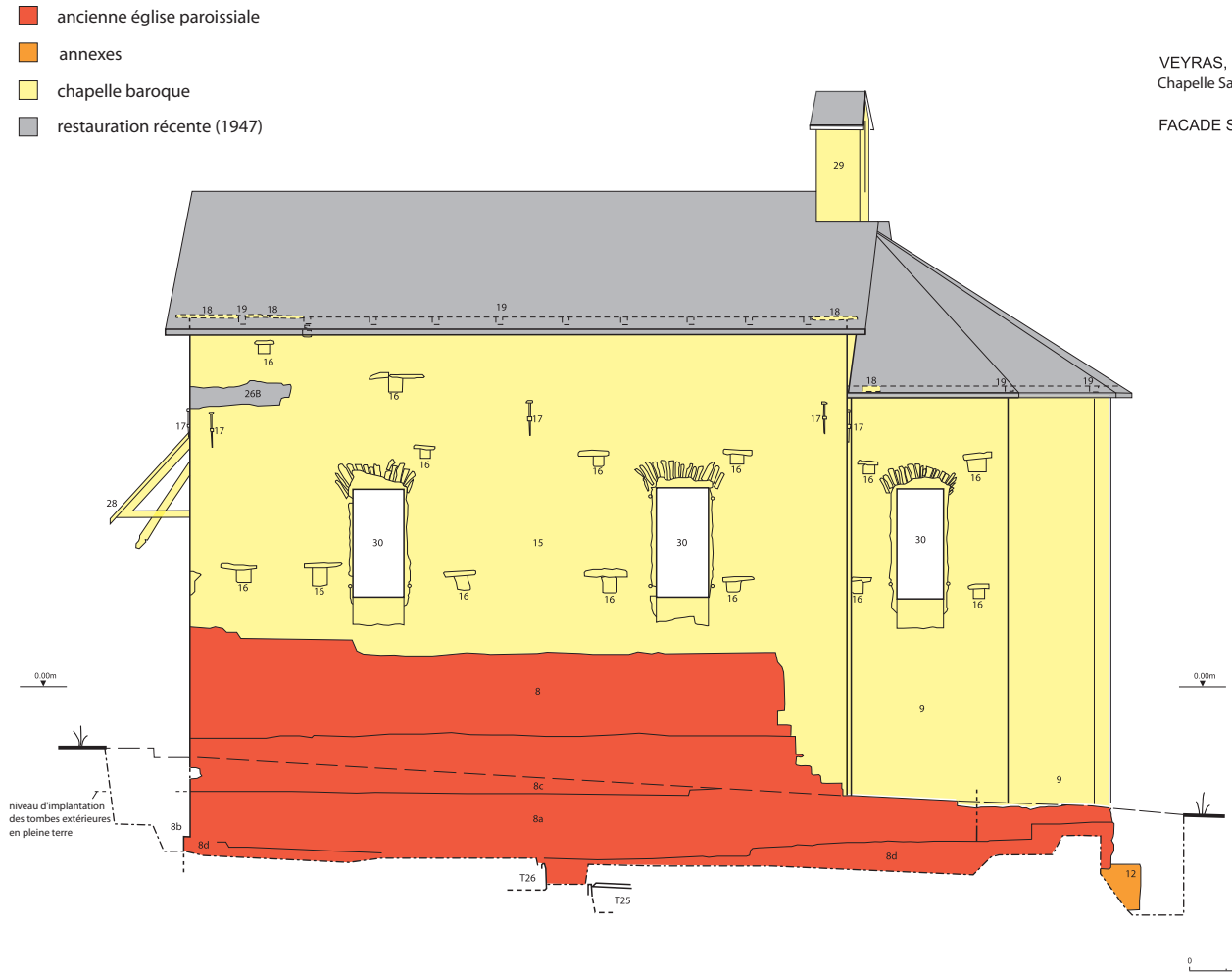


Fig. 5

VEYRAS, MUZOT  
Chapelle Sainte-Agnès

FACADE NORD



Fig. 6

VEYRAS, MUZOT - Chapelle Sainte-Agnès

Plan général des maçonneries

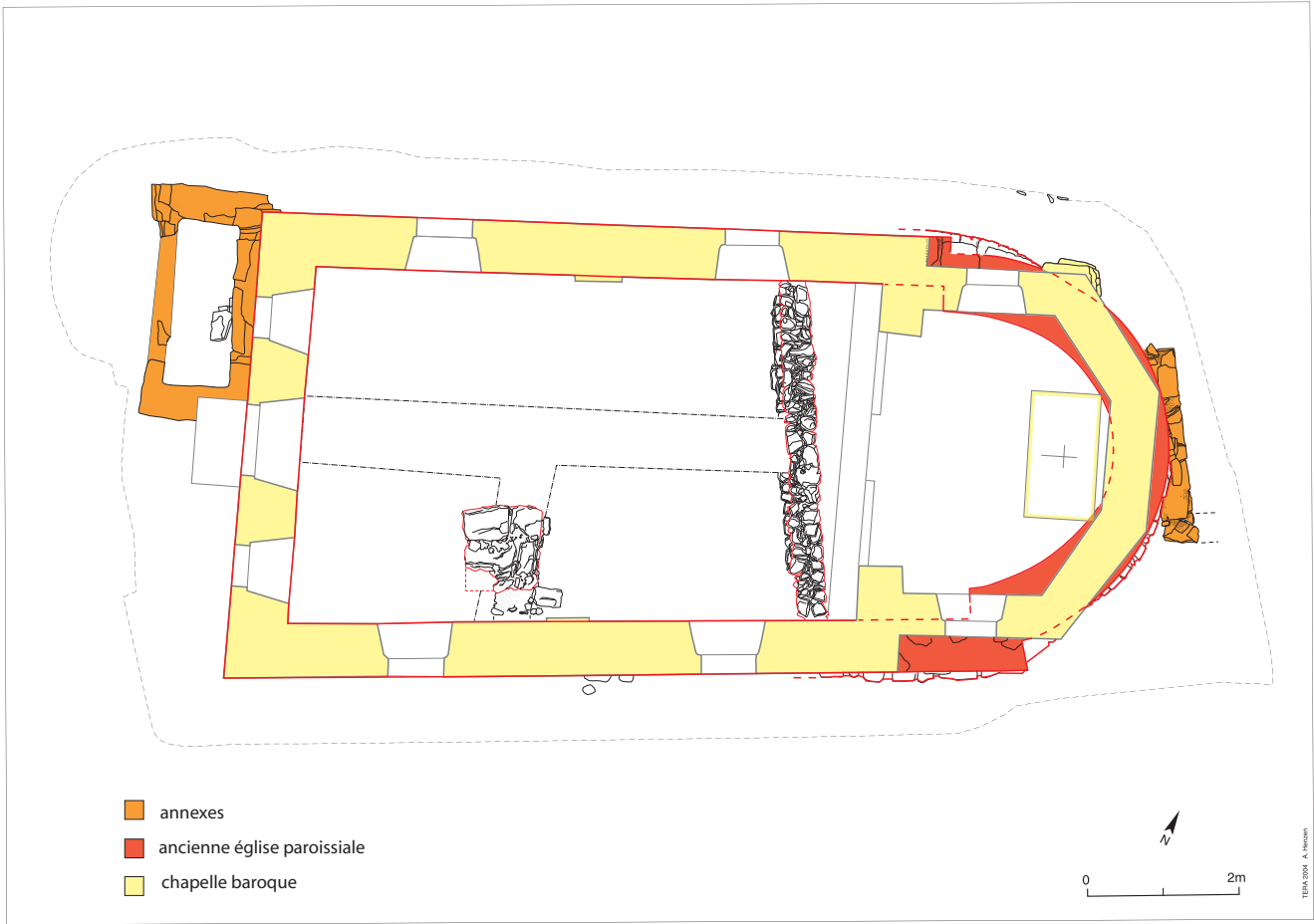
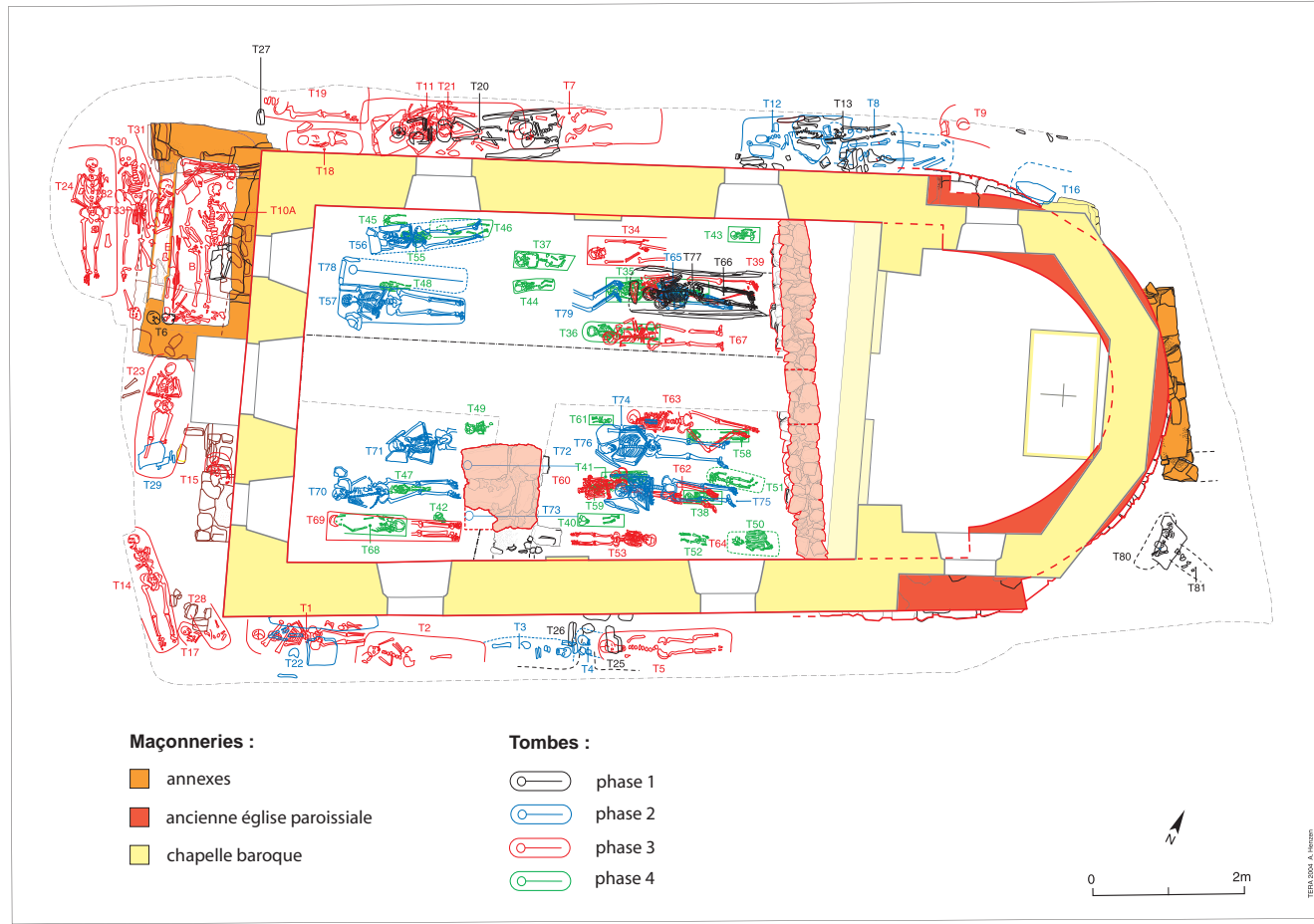
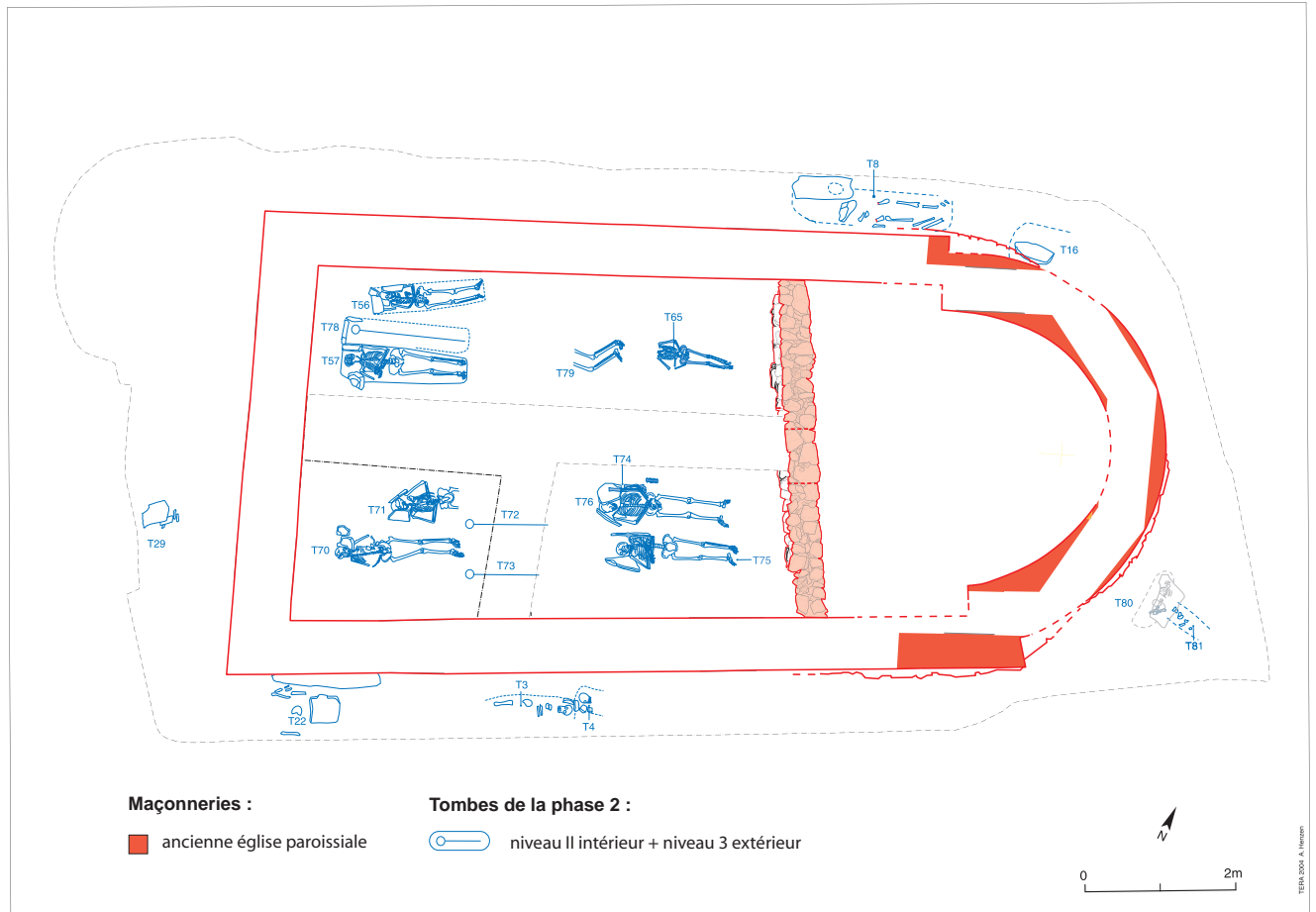
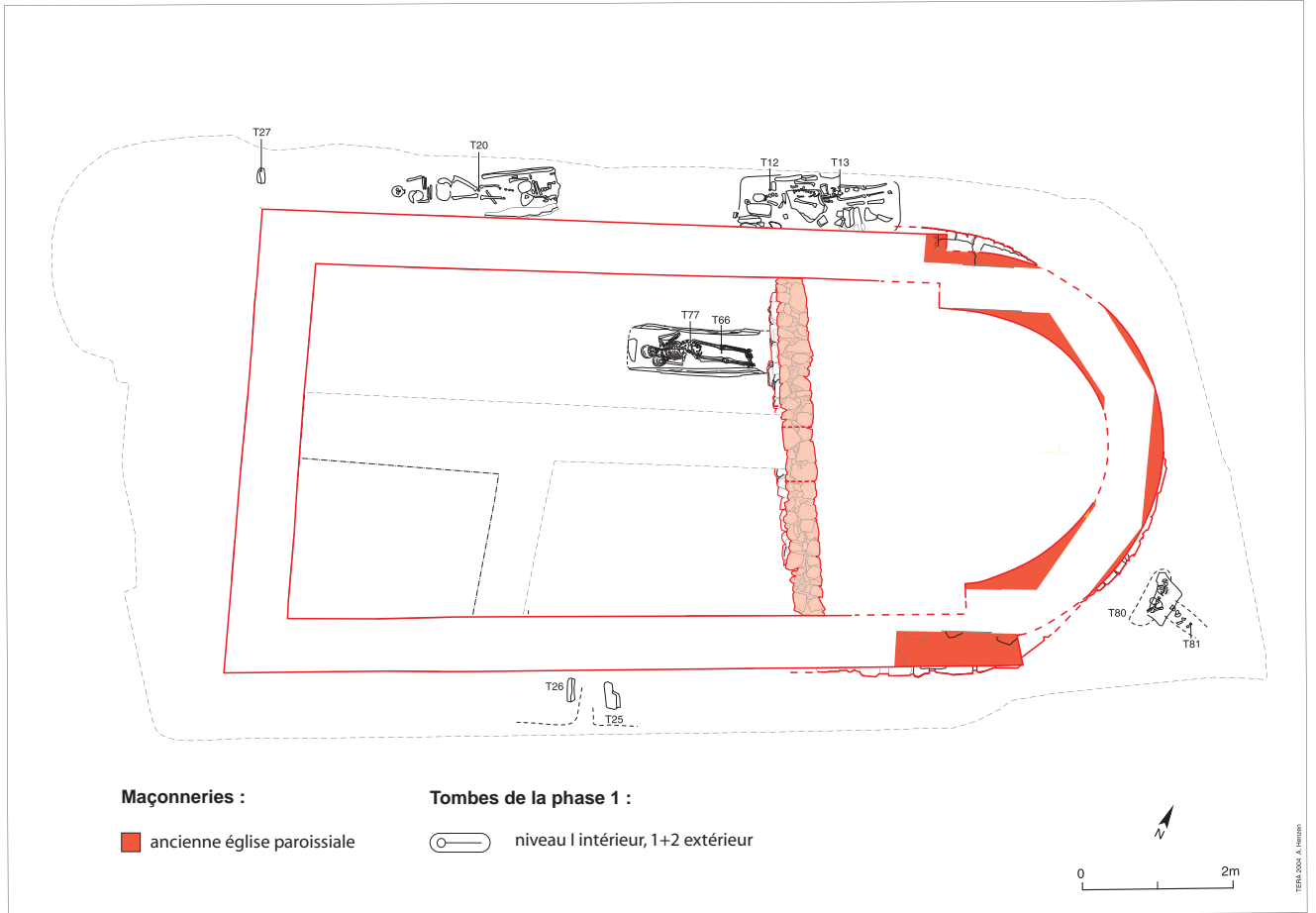


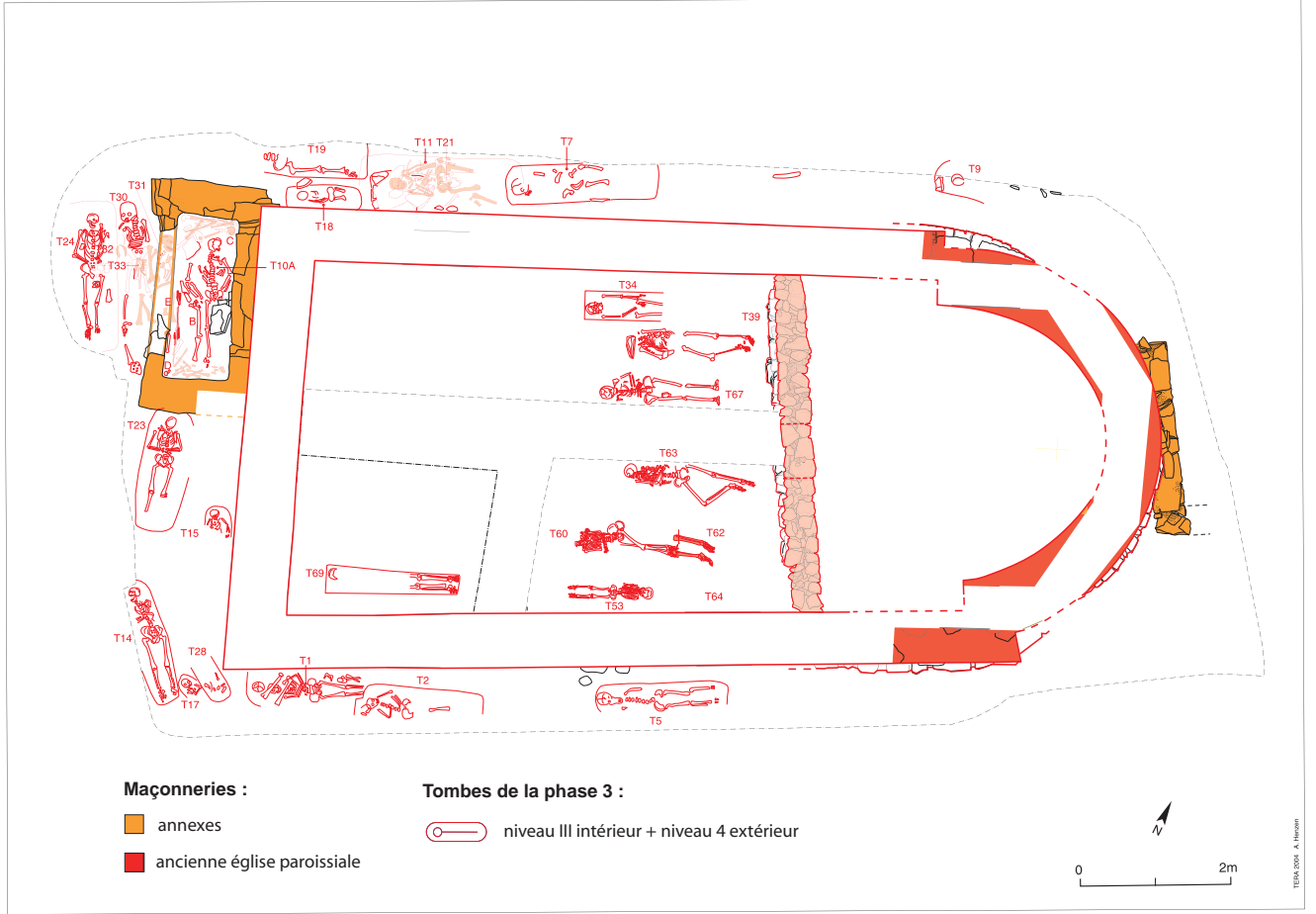
Fig. 7

VEYRAS, MUZOT - Chapelle Sainte-Agnès

Plan général des tombes









**Fig. 12**

*La façade sud et le chevet en cours de décrépiage.*



**Fig. 13**

*Façade sud: maçonneries de l'église romane débordant sous le chevet de la chapelle baroque (non décrépie). On distingue clairement le ressaut de fondation (A) et l'épaulement saillant (B) marquant la jonction entre la nef et l'abside semi-circulaire.*



**Fig. 14**

*Détail de la façade ouest en cours de décrépiage. Les parties cimentées correspondent aux travaux de consolidation entrepris après le tremblement de terre de 1947.*



**Fig. 15**

*Vue intérieure montrant l'abside semi-circulaire de l'église romane sous le chœur polygonal de la chapelle baroque. L'autel actuel, dont la surface est décorée de cinq croix de consécration, date du XVIIIe siècle.*



**Fig. 16**

*Détail de la partie nord de l'abside romane débordant sous le chevet polygonal du XVIIIe siècle. Vue prise depuis le chevet.*



**Fig. 17**

*Vue générale des tombes découvertes dans le sol de la nef romane, avec le socle des anciens fonts baptismaux (A) et le mur du chancel (B). La sépulture la plus ancienne correspond au coffre en dalles visible à droite (C). Vue verticale depuis l'est.*



**Fig. 18**

*Le mur du chancel de l'église romane. La partie centrale surlignée en jaune est constituée de pierres plates d'un module différent: elle correspond probablement au passage permettant l'accès à l'abside. Vue prise depuis le sommet de la clôture de la chapelle baroque.*





**Fig. 19**

*Détail du parement ouest du mur du chancel, avec le ressaut de fondation.*



**Fig. 20**

*La nef en cours de fouille. En arrière plan, la clôture du chœur actuel (A) et le mur du chancel (B). La tombe la plus ancienne découverte dans l'église est située à gauche (coffre dallé C). La limite entre les maçonneries romane et baroque est surlignée en jaune.*



**Fig. 21**

*Détail du socle des anciens fonts baptismaux. La limite entre les maçonneries romane et baroque est surlignée en jaune.*



**Fig. 22**

*Détail du socle des anciens fonts baptismaux (A), avec les restes de plusieurs niveaux de travail de l'époque romane (B).*



**Fig. 23**

*Vue générale de la nef avec les tombes en cours de dégagement.*



**Fig. 24**

*Coupe transversale nord-sud effectuée dans la nef (partie sud), à l'aplomb du socle des fonts baptismaux. Au premier plan, deux tombes à caisson céphalique de la phase 2.*



**Fig. 25**

*Coupe transversale nord-sud effectuée dans la nef (partie nord). Le radier du sol de la chapelle baroque (A) est installé sur une épaisse séquence de remblais (B) qui scelle la démolition de l'ancienne église romane (C). Au fond, la terre à cimetière (D) contenant les différents niveaux de tombes.*



**Fig. 26**

*Chapelle baroque: détail d'une fenêtre de la façade nord, après décrépiage. On distingue nettement l'arc de décharge surmontant l'ouverture.*



**Fig. 27**

*Chapelle baroque: détail de la maçonnerie du chevet polygonal.*



**Fig. 28**

*Chapelle baroque: détail de la maçonnerie du pignon est, après décrépiage. Au premier plan, la toiture en ardoises du chevet.*



**Fig. 29**

*Sol de la nef de la chapelle baroque. Détail du radier de pierres situé de part et d'autre de l'allée centrale. On distingue nettement les cavités ménagées dans les poutres pour fixer les montants des bancs.*



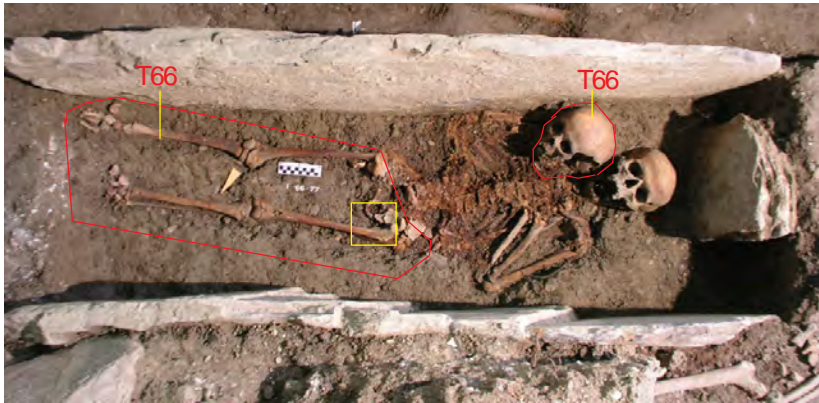
**Fig. 30**

*Le coffre en dalle T77 en cours de fouille. Le squelette visible sur l'illustration est celui du deuxième individu (T66) inhumé dans la tombe. Au premier plan, le mur du chancel.*



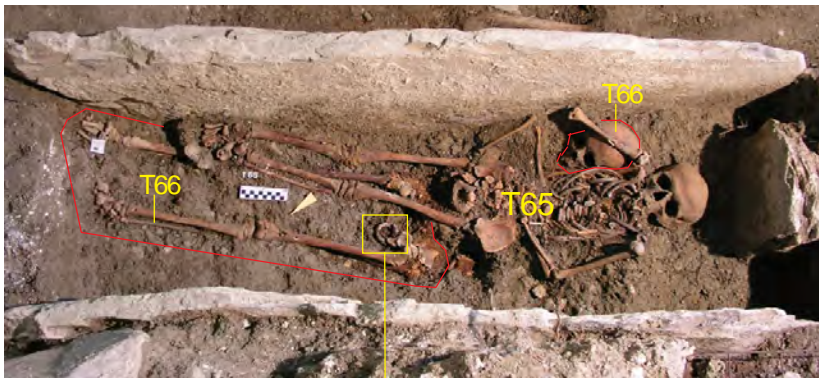
**Fig. 31**

Coffre en dalles: détail du premier individu (T77) inhumé dans la tombe. La datation radiocarbone des os indique que le squelette a été enterré entre 1300 et 1410 apr. J.-C. La présence d'une boucle de ceinture en fer (cercle blanc) montre que l'individu a été inhumé habillé.



**Fig. 32**

Coffre en dalles (phase 1): détail du deuxième individu (T66) inhumé sur le premier (T77). De ce second squelette, il ne subsiste que le crâne et les jambes, le reste du corps ayant été détruit par l'installation du troisième individu. La cage thoracique et les bras visibles sur l'illustration appartiennent au premier squelette (T77). La boucle de ceinture retrouvée près du bassin du squelette T66 est encadrée en vert.



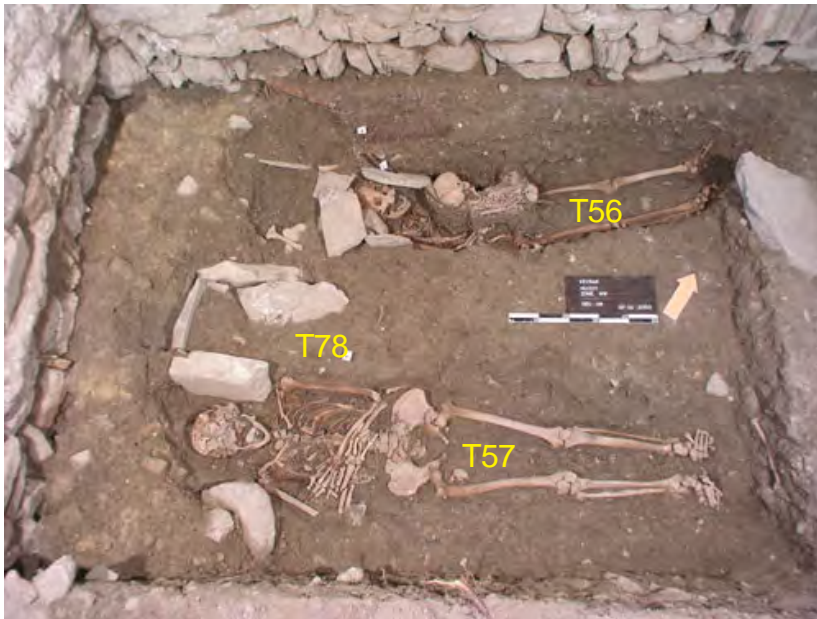
**Fig. 33**

Coffre en dalles: détail du troisième individu (T65) inhumé sur le deuxième. Ce troisième squelette (T65), moins grand que les deux premiers, correspond manifestement à un enfant. Le crâne et les jambes du second individu (T66) apparaissent directement en dessous, ainsi que la boucle de ceinture T66 (encadré en vert).



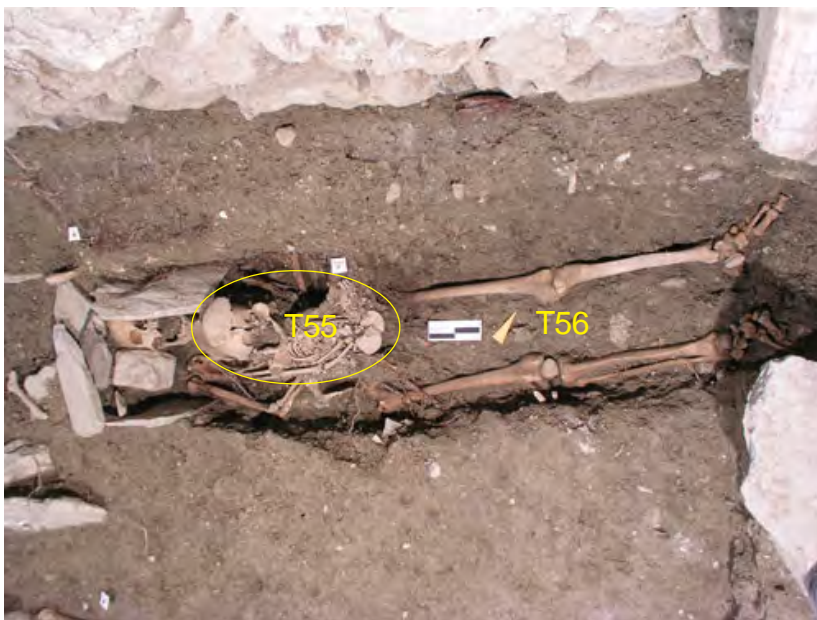
**Fig. 34**

Coffre en dalles: détail de la boucle de ceinture en fer mise au jour près du bassin du deuxième individu (T66).



**Fig. 35**

*Tombes avec caisson céphalique de la phase 2 (partie nord-ouest de la nef). Le squelette de la tombe 78 n'a pas été dégagé. Vue depuis le sud.*



**Fig. 36**

*Détail de l'illustration précédente. Superposition d'une tombe de bébé de la phase 4 (T55) sur une tombe à caisson céphalique de la phase 2 (T56).*



**Fig. 37**

*Tombes à caisson céphalique de la phase 2 (partie sud-est de la nef). Vue depuis le nord.*



**Fig. 38**

*Détail de l'aménagement du caisson céphalique de la tombe T76 (phase 2). Les parois sont formées par des dalles verticales sur lesquelles repose une dalle de couverture horizontale.*



**Fig. 39**

*Détail du caisson céphalique de la tombe T71 (phase 2).*



**Fig. 40**

*Tombe 79 (phase 2) : détail de la cheville. La petite plaque boucle servait probablement à fermer une garniture de jambière ou une chaussure.*



**Fig. 41**

*Partie sud-est de la nef: vue générale des tombes des phases 3 et 4. Remarquez, à gauche, la tombe d'enfant T50 comportant un négatif de planche (cercle).*



**Fig. 42**

*Enfant inhumé dans un cercueil de la phase 4 (T53).*



**Fig. 43**

*Détail de la tombe T62 (phase 3). Les traces organiques sombres entourant les pieds signalent la présence de chaussures.*



**Fig. 44**

*Détail montrant la superposition des tombes des phase 2 à 4 dans l'angle sud-ouest de l'église. La partie encadrée correspond à l'agrandissement figurant sur l'illustration suivante.*



**Fig. 45**

*Détail de l'illustration précédente, montrant le négatif du cercueil d'enfant T68 (phase 4).*

**Fig. 46**

*Négatif de cercueils de la phase 4. L'un contient le squelette d'un enfant (T37), l'autre celui d'un nouveau né (T44).*







**Fig. 47**  
*Détail de la tombe 20 (phase 1, extérieur). On distingue très nettement les dalles formant les parois et la couverture du coffre.*



**Fig. 48**  
*Vue générale du caveau en maçonnerie (T10) découvert au pied de la façade ouest.*



**Fig. 49**  
*Le caveau en maçonnerie (T10) situé au pied de la façade occidentale. Vue depuis le nord.*



**Fig. 50**  
*Détail des ossements contenu dans le caveau en maçonnerie (T10). Vue depuis le sud.*



**Fig. 51**  
*Détail de la maçonnerie (Str11) insérée en sape sous l'extrémité de l'abside romane. Vue depuis le sud.*



**Fig. 52**

*Petite figurine en ivoire représentant une sainte, sans doute sainte Agnès (XVI<sup>e</sup> siècle?).*